

FACE À LA FRONDE SOCIALE QUI MENACE LE SCRUTIN DU 12 JUIN

Le président de la République veut convaincre

P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

TEBBOUNE FIXE LES CONDITIONS D'UNE RELATION D'EXCELLENCE
ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

«Pas sans le traitement des dossiers de la mémoire»



«L'excellence des relations avec la République française ne saurait exister en dehors de l'histoire et du traitement des dossiers de la mémoire qui ne sauraient faire l'objet d'aucune renonciation», a indiqué le Président de la République. Page 3

IL EST FAVORABLE À LA RECONNAISSANCE DE TOUS LES MASSACRES COMMIS PAR LA FRANCE

Stora : «Peut-être faut-il aller encore plus loin !» P.3



ALGER

Iftar
19h47
Imsak
03h56

ELLE NE SERA PLUS
DISPONIBLE
DANS LES POMPES
**Pas d'essence
Super à partir
d'octobre**



P. 6

PERMANENCE DE L'AÏD EL FITR

**Près de 50 000
commerçants seront
réquisitionnés**

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) Hadj Tahar Boulenouar, a fait savoir que près de 50 000 commerçants à travers le territoire national seront réquisitionnés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Fitr». Page 5

76 ANS APRÈS LES MASSACRES
DU 8-MAI 1945...

Afin que nul n'oublie...

L'histoire même lorsqu'elle bégaie finit toujours par recouvrer le sens de l'essentiel n'en déplaie aux manipulateurs patentés de l'autre rive... Toujours d'ailleurs accroché à ses anciennes colonies. Et par l'action Et surtout la manipulation... Page 8

EN PRÉVISION DE L'OUVERTURE
DES FRONTIÈRES AU MOIS
DE JUIN

**Air Algérie s'apprête
à voler de nouveau**

Après plus d'une année d'inactivité, la compagnie aérienne Air Algérie se prépare à un redécollage en traçant un programme de vols en été dans la perspective de la réouverture des frontières dès le mois de juin prochain. Page 4

FACE À LA FRONDE SOCIALE QUI MENACE LE SCRUTIN DU 12 JUIN

Tebboune veut convaincre

A un mois du rendez-vous des élections législatives, le Président de la République a profité d'un message, lu en son nom à Sétif par le secrétaire général des Moudjahiddine, à l'occasion de la commémoration des événements tragiques du 8-Mai 1945, pour lancer un appel indirect aux Algériens afin qu'ils participent massivement au vote. Arguments et engagements qui contrastent avec les menaces entendues çà et là contre les boycotteurs. Le style Tebboune préférant toujours s'atteler à convaincre...



sommes engagés, sur la base des valeurs de franchise, de confiance, de transparence et de lutte contre la corruption sous toutes ses formes.» Tebboune préférant ainsi convaincre que menacer.

CONVAINCRE

En effet, son message s'est affirmé comme un véritable appel en direction des citoyens pour les persuader de sa bonne foi et de sa ferme intention de consacrer le changement : «Nous sommes convaincus de la volonté du peuple algérien et de sa pleine conscience de raffermir les fondements du choix démocratique libre à même de permettre d'asseoir un Etat d'institutions et de droit et de construire l'Algérie souveraine et forte, rêvée par les chouchada et les moudjahiddine.» L'allusion aux aînés qui se sont sacrifiés pour la Nation et la promesse de renforcer la démocratie, à un moment où l'appareil judiciaire menace et sévit, vient redonner de la sérénité dans le rapport gouvernant-gouvernés perturbé par la protesta qui perdure. Méthode Tebboune du franc-parler et de la douceur plutôt que l'arrogance brutale à laquelle cèdent parfois quelques-uns des ministres du gouvernement.

Le Président opte pour une démarche conciliante qui tient à son objectif premier de l'édification d'une Nouvelle Algérie par le renouvellement des institutions dont l'Assemblée populaire nationale ce 12 juin. Une APN où, selon le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, «Les futurs parlementaires pourront donc exercer pleinement leurs attributions de contrôle et d'évaluation des actions du gouvernement, ce qui confortera le pouvoir législatif et approfondira la pratique démocratique dans notre pays.» Il reste aux candidats de convaincre les électeurs de voter pour leur liste.

Nordine Mzala

Ces derniers jours, le front social est en effervescence à cause d'une inflation brutale des prix de produits de large consommation, des difficultés économiques dans nombre d'entreprises et des revendications diverses des travailleurs dans plusieurs secteurs. Si bien que des mouvements de grève et des actions de protestation ont secoué les pouvoirs publics au point où des suspicions de manipulation de cette colère citoyenne ont été exprimées notamment à travers la revue de l'ANP, El Djeich, s'inquiétant de ce climat insurrectionnel qui coïncide avec la préparation d'une consultation électorale importante.

Interrogations et vigilance bien légitimes pour une institution chargée de préserver la sécurité et la stabilité du pays mais, du côté du gouvernement, ces mouvements sociaux tout aussi légitimes auraient du être appréhendés par la voie du dialogue. Contrairement aux menaces et esquives du Premier ministre Abdelaziz Djerad qui a finalement corrigé sa copie en appelant à la concertation.

PERTURBATIONS

Or, ces protestations «normales» dans la vie d'un pays en temps de crise économique compliquée par la pandémie, se conjuguent avec la fronde citoyenne bi heb-

domadaire du Hirak. C'est cette convergence des mouvements protestataires qui irritent les autorités qui y voient «une récupération flagrante du malaise social à des fins politiques» notamment pour perturber la campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain et, par là, la feuille de route du Président de la République. Mais ce dernier ne perd visiblement pas son sang froid comme l'atteste son message lu en son nom à Sétif hier à l'occasion de la commémoration des événements tragiques du 8-Mai 1945 : «Les prochaines élections législatives vont consolider le processus de renouveau national auquel nous nous

DJERAD PROCÉDERA
À SON OUVERTURE

Journée d'études sur «l'éthique dans l'administration et l'entreprise publiques»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, procédera, aujourd'hui, à Alger, à l'ouverture d'une Journée d'études sur «l'éthique dans l'administration et l'entreprise publiques», a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. Des membres du gouvernement, des conseillers du président de la République, des responsables d'institutions publiques, des managers d'entreprises publiques et des enseignants, participeront à cette rencontre, organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA), ajoute le communiqué. Selon la même source, cette rencontre «verra l'organisation de conférences-débats autour de plusieurs axes de réflexion liés à la thématique de l'éthique dans l'administration et l'entreprise publique». Organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) et l'ENA, la Journée d'études vise «l'enrichissement de la thématique de l'éthique à travers un échange et un partage de connaissances et d'expériences entre académiciens et professionnels en vue de dégager des recommandations pour l'élaboration d'une charte d'éthique afin d'améliorer les performances administratives en Algérie», souligne-t-on.

RENCONTRE SUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À L'INESG

«Entre les exigences légitimes et les défis actuels»

L'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg) a organisé, hier à Alger, une rencontre sur « les élections législatives, entre les exigences légitimes et les défis actuels», avec la participation de nombre d'experts et d'universitaires. Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence, le Directeur général de l'Inesg, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que cette rencontre permettra aux experts et aux universitaires d'abor-

der la question des élections législatives, en attendant le rendez-vous du 12 juin prochain, date de ces échéances, soulignant qu'une deuxième rencontre sera organisée par l'Institut après les législatives afin d'évaluer l'opération électorale et ses résultats. Selon le programme de la rencontre, quatre communications seront présentées, suivies d'un débat sur nombre de thèmes, à savoir «Les élections législatives, entre ambitions du

renouveau et risques de la fragilité fonctionnelle», du professeur Aber Nedjoudja, «La régularité des élections, entre garanties juridiques et administration politique», du professeur Lahcene Touati, «Une lecture sociologique des facteurs du comportement électoral», du Dr Noureddine Bekkis, et « Le rôle des médias lors des élections», du professeur Laid Laghlami.

APS

POUR SATISFAIRE LES REVENDICATIONS DU HIRAK

Les élections « moyen idéal et unique » selon Ennahda

Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, a estimé hier à Oran que les élections sont le « moyen idéal et unique pour satisfaire les revendications du Hirak ». «Nous participons à ces élections que nous considérons comme moyen idéal et unique, pour le peuple algérien, d'exprimer son opinion, de choisir ses responsables et concrétiser tout ce qui est soulevé comme mot d'ordre au sein du Hirak populaire authentique», a déclaré

Yazid Benaïcha à l'ouverture d'une rencontre d'orientation des candidats de sa formation politique pour les prochaines élections dans l'ouest du pays. «La participation de notre parti aux élections législatives émane d'une nette conviction pour contribuer à la consécration d'une volonté politique et au changement radical des pratiques du passé», a-t-il souligné. Le secrétaire général du Mouvement Ennahda est revenu à la charge, à l'occasion de la

Journée nationale de la mémoire, pour rappeler les massacres perpétrés par le colonialisme français contre le peuple algérien le 8-Mai 1945, de même que les explosions nucléaires à Reggane et les sinistres lignes Challe et Morice qui continuent aujourd'hui de faire des victimes. Par ailleurs, Yazid Benaïcha a dénoncé l'incursion des forces d'occupation sioniste dans la Mosquée Al-Aqsa et les agressions contre les fidèles.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

TEBBOUNE FIXE LES CONDITIONS D'UNE RELATION D'EXCELLENCE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

« Pas sans le traitement des dossiers de la mémoire »

Sans le traitement des dossiers liés à la mémoire, les relations entre Alger et Paris ne sauraient atteindre le stade de l'excellence. C'est la conviction du président de la République et celle de l'Algérie officielle.

Une exigence réitérée, hier, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire. Abdelmajid Tebboune, confirme encore une fois son intransigeance sur les questions de la mémoire avec l'ancien colonisateur : la France. Pour lui, ces dossiers ne sont pas ouverts à une quelconque concession. « L'excellence des relations avec la République française ne saurait exister en dehors de l'histoire et du traitement des dossiers de la mémoire qui ne sauraient faire l'objet d'aucune renonciation », a indiqué le Président de la République dans un message, lu à Sétif en son nom par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebika, à l'occasion de la célébration de la Journée de la Mémoire nationale marquant les massacres du

8-Mai 1945. Faisant état de la « poursuite » desdits dossiers, dont entre autres « le rapatriement des crânes de nos valeureux Chouhada », « la question des disparus », « la récupération des archives et l'indemnisation des victimes des explosions nucléaires au Sahara algérien », le chef de l'Etat insiste pour qui bien l'entendre que les chantiers de la mémoire avec la France « restent ouverts ». Plus que ça, leur traitement ne doit pas, selon lui, être pris avec



légèreté ni de manière superficielle, mais avec la plus grande attention et le plus de sérieux. Ces dossiers « doivent être traités avec sérieux et pondération », dit-il, afin que « le raffermissement des relations entre l'Algérie et la France soit sur des bases solides », estime le Président Tebboune. Conscient qu'un regard tourné vers l'avenir est le meilleur moyen de bâtir des relations gagnant-gagnant entre le deux pays, le locataire du Palais El Mouradia ne perd pas de vue tout de même les bases qui ne peuvent être que le passé historique. « Si regarder vers l'avenir prometteur est la clé du raffermissement et de la valorisation des liens entre Nations, cet avenir doit

néanmoins avoir un socle solide, délesté de toutes les turpitudes du passé », soutient-il. Et dans cet objectif précis, Tebboune montre la disponibilité de l'Algérie et son engagement à dépasser les obstacles. « L'Algérie est prête à dépasser tous les obstacles et à aplanir toutes les difficultés pour un avenir meilleur, et à renforcer un partenariat exceptionnel pour hisser les relations au niveau stratégique, pour peu que les conditions adéquates y soient réunies », a-t-il appuyé, non sans rappeler « le sérieux » qui doit caractériser le règlement des dossiers de la mémoire. Les deux peuples algérien et français, a ajouté Tebboune, « aspirent à un avenir meilleur empreint de

confiance et compréhension, au mieux de leurs intérêts dans le cadre du respect mutuel et de l'égalité ». De l'importance qu'accorde le chef de l'Etat au travail de mémoire, il en fait un défi pour tous. « Le travail visant à reconstituer la mémoire nationale et à la protéger du sabotage, de la déformation et de la perte, est un grand défi qui doit être relevé, car la mémoire n'est pas une question de connaissance ordinaire qui s'arrête aux frontières du savoir. Mais, ce sont des repères éclairés à travers lesquels nous traçons notre chemin vers un avenir meilleur pour notre Nation », a-t-il souligné.

Aïssa.M

BENJAMIN STORA FAVORABLE À LA RECONNAISSANCE DE TOUS LES MASSACRES COMMIS PAR LA FRANCE

« Peut-être faut-il aller encore plus loin ! »

Une commission sera créée début juin et sera chargée de faire des propositions et de faire avancer les différents dossiers qui existent, notamment, dans le rapport final de Benjamin Stora.

Dans un entretien accordé hier à la Chaîne TV5 Monde, l'historien et auteur du rapport sur « les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie » Benjamin Stora a défendu le principe d'aller encore plus loin dans la reconnaissance des crimes commis par le colonialisme français en Algérie. Pas uniquement les crimes commis durant la colonisation mais aussi ceux commis durant la guerre d'indépendance (1954-1962) longtemps occultés. Benjamin Stora ne s'arrête pas uniquement aux événements du 8-Mai 45 mais également ceux perpétrés lors de la pénétration de l'armée française en 1832 à nos jours. « Oui, tout ce qui permet de faire avancer les choses et de regarder l'Histoire en face est à prendre. Il ne faut par ailleurs pas oublier que les massacres de Sétif ont été reconnus, le 27 février 2005, par l'ambassadeur de France à Alger, Hubert Colin de Verdière.

Celui-ci avait évoqué « une tragédie inexcusable », lors d'une allocution prononcée à l'intérieur de l'université Ferhat Abbas. Mais peut-être faut-il aller encore plus loin » suggère-t-il. Si aujourd'hui le premier acte symbolique fort a été reconnu celui de l'assassinat de Me Ali Boumendjel torturé et assassiné par l'armée française pendant la guerre d'Algérie en 1957 (à l'époque, le meurtre avait été maquillé en suicide), la prochaine étape est, selon lui, « celle de l'accès aux archives et donc de la possibilité, pour les chercheurs et historiens, d'avoir accès aux contenus secret défense de manière beaucoup plus large » dit-

il encore soutenant aussi le principe d'accéder aux archives de la même période de 1954. « Il faudrait que l'on puisse avoir accès aux documents, au-delà même de 1954 et que l'on puisse aller jusqu'à l'après indépendance de l'Algérie. Il faudrait également que l'on puisse avoir une plus grande fluidité dans l'accès aux archives, que les choses ne se fassent pas pièce par pièce ou avec des documents isolés, mais à partir de thématiques », propose l'historien qui tient à révéler que cela doit être discuté au début du mois de juillet. « Ce que je sais également, c'est ce que devrait être mise en place une commission, comme je le recommande dans mon rapport, au début du mois de juin. Cette commission aura, elle aussi, pour but de faire des propositions et de faire avancer les différents dossiers qui existent, notamment, dans le rapport que j'ai remis au président de la République » avance encore celui qui dénonce cet oubli de la guerre d'Algérie pendant trente ans.

IL DÉPOSE UNE GERBE DE FLEURS
DEVANT LA STÈLE COMMÉMORATIVE À SÉTIF

L'ambassadeur de France en Algérie « missionné » par Macron

L'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, s'est rendu, hier à Sétif, où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative de Saâl Bouzid, premier martyr des massacres du 8-Mai 1945. Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre nationale sur « les crimes du colonialisme dans le monde (8-Mai 1945 comme modèle) », organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la mémoire et de la commémoration du 76e

L'OUBLI DE LA GUERRE D'ALGÉRIE A TROP DURÉ

« L'oubli de la guerre d'Algérie a duré une trentaine d'années, par toute une série d'amnisties, de lois, qui interdisent les procès possibles. Cette fabrication, par l'État, de ces lois d'amnistie n'a pas favorisé la transmission de l'histoire de la colonisation. François Mitterrand a notamment amnistié les généraux putschistes qui s'étaient dressés contre de Gaulle en 1961. Nous sommes néanmoins sortis de l'oubli depuis trente ans. Il y a un certain nombre de manifestations, de revendications, notamment de jeunes issus de l'immigration algérienne, des enfants de harkis, et d'autres, qui ont manifesté pour la reconnaissance de la guerre d'Algérie et des massacres qui ont été perpétrés » accuse-t-il. Dressant un constat sans appel sur les tentatives des milieux hostiles en France qui ont contribué à cacher ces évé-

nements tragiques, voire même à les nier, Benjamin Stora indique qu'il y a toute une série de batailles qui ont été et sont menées, et ces batailles continuent, avec l'apparition des enjeux autour des mémoires et de la guerre d'Algérie dans les manuels scolaires. « En France, plusieurs déclarations ont également permis de sortir de cet oubli : les déclarations sur les massacres de Sétif, la reconnaissance, par François Hollande, de la répression du 17 octobre 1961, des mairies organisent également des commémorations. De nombreuses initiatives sont prises, mais c'est un travail qui est encore très long, car nous avons accumulé beaucoup de retard après l'indépendance de l'Algérie » assène l'historien qui indique que la réconciliation « ne peut être que l'œuvre d'hommes politiques et donc d'une volonté politique des États ». Selon Stora, il y a un travail colossal qui a été entrepris depuis des années : « J'ai moi-même répertorié plus de 3,000 ouvrages sur la question, que ce soit du côté algérien ou français, mais tout cela ne peut pas permettre, à lui seul, d'aplanir les discussions, les problèmes et les ressentiments » dit-il encore ajoutant qu'il faut des gestes politiques beaucoup plus forts, de part et d'autre. Néanmoins tient-il à préciser « pas de repentance ». « Ce mot, c'est d'ailleurs en France que je l'ai entendu et de la part de l'extrême droite. Je ne pense pas, après 40 ans de travail sur l'Algérie, que c'est ce que réclament les Algériens. Ce qu'ils veulent, c'est la reconnaissance des exactions, massacres et des crimes qui ont été commis. Il y a, de ce côté là, une vraie demande » conclut-il.

Mahmoud Tadjer

LIEUX DES MASSACRES DU 8-MAI 1945 À GUELMA

Témoins éternels du crime

Même si la majorité des témoins oculaires des massacres du 8-Mai 1945 à Guelma ne sont plus de ce monde pour en célébrer le 76e anniversaire, les lieux et sites où les forces coloniales ont massacré des innocents désarmés et incinéré leurs cadavres, demeurent des «témoins éternels» de l'horreur de ce crime, selon des témoignages recueillis in situ par des passionnés de cette période de l'histoire de l'Algérie.

En effet, Guelma avait fait, le 10 juillet dernier, ses adieux à l'un des derniers témoins de ces massacres barbares, le moudjahid, Abdallah Yelles, président d'honneur de l'Association 8-Mai 1945, mort à l'âge de 96 ans, qui fut au cours des événements sanglants blessé à la jambe alors qu'il avait 20 ans et restera depuis handicapé moteur. Les témoins des massacres du 8-Mai 1945 ont, ces dernières années, tiré leur révérence l'un après l'autre sans, toutefois, voir le jour où la France rend compte de ses massacres ni celui où le statut de chouhada soit accordé aux victimes ni, encore, le jour où le dossier de disparus durant ces événements soit ouvert pour permettre à leurs proches d'obtenir leurs certificats de décès et se recueillir sur leurs tombes, regrette amèrement Brahim Afifi, SG de l'association 8-Mai 1945 de la wilaya de Guelma. La disparition de ces moudjahidine ne signifie pas pour autant l'absolution des crimes coloniales puisque les lieux de ces massacres comme les champs, les abords des routes, les oueds et les ponts où furent perpétrées les exécutions sommaires d'Algériens continuent d'en témoigner, surtout après que les voix de nouvelles générations eurent commencé à appeler à accorder davantage d'intérêt pour ces sites, à les protéger et à en faire des objets d'études historiques. L'instauration, cette année pour la première fois, de la Journée nationale de la mémoire participe de cet effort pour pérenniser le souvenir de ce forfait abject, a indiqué le même responsable. Selon les témoignages recueillis par l'APS, la mémoire collective conserve dans la région les images des massacres collectifs qui ont débuté par l'assassinat par le sous-préfet de Guelma André Achiary et certains juifs du premier chahid



durant la marche pacifique du 8-Mai 1945 le nommé Boumaâza Abdallah alias Hamed tombé à l'âge de 19 ans. La ville de Guelma et ses communes voisines devinrent ensuite le théâtre de massacres horribles et d'exactions dont furent victimes, entre autres, la jeune Fatima Zahra Rekki mutilée avant d'être assassinée, et les membres de la famille de Kateb Brahim parmi lesquels un enfant de 12 ans et sa mère enceinte de

6 mois et des centaines de jeunes et d'hommes transportés chaque soir vers Kef El Boumba pour y être exécutés puis brûlés.

11 SITES DE MASSACRES ET 18 000 VICTIMES

Les documents détenus par l'Association 8-Mai 1945, créée en 1995 avec le slogan « pour que l'on n'oublie pas » et dont le bureau a été renouvelé dernièrement, estiment que ces massacres qui s'étaient poursuivis pendant plus de deux mois consécutifs avaient fait dans la wilaya de Guelma environ 18 000 victimes. Les efforts des défenseurs des victimes de ces massacres ont permis de recenser 11 sites de ces exactions répartis entre la ville de Guelma et les communes de Belkheir, Boumahra Ahmed, Héliopolis, Oued Cheham, Khezzara et Ain Larbi, a souligné à l'APS Brahim Afifi, secrétaire de cette association. Selon les mêmes témoignages, certains de ces sites sont gravés dans la mémoire collec-

tive des habitants de la wilaya par leur horreur extrême, selon la même source. C'est le cas du four à chaux du colon Marcel Lavie de Héliopolis où furent incinérés des dizaines de cadavres d'innocents exécutés sauvagement par les gendarmes, la police et les milices françaises. Autre lieu funestement célèbre est Kef El Boumba de Héliopolis où plusieurs dizaines de victimes furent collectivement jetées du petit pont de la commune de Belkheir, des berges d'Oued Seybous dans la commune de Boumahra Ahmed et de la caserne de la ville de Guelma où certaines parties de la guillotine où furent exécutés les participants aux manifestations pacifiques demeurent toujours conservées. C'est le cas du four à brique qui se trouve à trois km à la sortie ouest de la ville de Guelma où plusieurs dizaines de militants du Mouvement nationaliste ayant manifesté pour la liberté furent sommairement exécutés.

Ce lieu «doit bénéficier d'une intervention en urgence» des organismes concernés pour assurer sa conservation et éviter sa disparition, assure le SG de l'Association 8-Mai 1945 qui affirme que la plaque signalant l'importance historique du lieu et les exécutions sommaires qui y furent commises a disparu et des travaux de creusage d'une retenue sont effectués actuellement par un agriculteur riverain mettant en péril le site et les restes de la bâtisse de l'époque coloniale.

Durant la période coloniale, Guelma était relié à El Khroub (Constantine) par une voie ferroviaire inaugurée en 1879 qui traversait la wilaya d'Est à l'Ouest passant par les communes d'Aïn Reggada, Oued Zenati, Bordj Sabat, Bouhamdane, Hammam Debagh, Medjaz Amar, Guelma, Belkheir, Boumahra Ahmed, Bouchegouf et Medjaz Sfa jusqu'à Souk Ahras puis la Tunisie. Les forces coloniales faisaient sortir des trains par la force les voyageurs arabes et les exécuter sommairement, selon les témoignages écrits recueillis par la même association. Pour commémorer ces crimes, les autorités locales avaient fait réaliser deux monuments sur cette ligne ferroviaire, près du rond-point vers l'avenue du bénévolat et à la gare ferroviaire. Toutefois avec le temps et après la cessation de l'exploitation de la ligne Guelma-El khroub quelques années après l'indépendance, tous les vestiges de ce chemin de fer ont disparu sur le premier site tandis que la gare est actuellement confrontée au même sort après l'arrêt du train Guelma-Bouchegouf ces dernières années. Selon l'Association 8-Mai 1945, l'objectif premier est de protéger et restaurer tous les monuments et sites témoignant de l'horreur de ces massacres et la première action à engager devra être la réhabilitation du four à chaux avec l'implication de spécialistes en archéologie.

Synthèse M. T.

EN PRÉVISION DE L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES AU MOIS DE JUIN

Air Algérie s'apprête à voler de nouveau

Après plus d'une année d'inactivité, la compagnie aérienne Air Algérie se prépare à un redécollage en traçant un programme de vols en été dans la perspective de la réouverture des frontières dès le mois de juin prochain. L'aéroport de Bordeaux (France) qui a publié sur son site plusieurs liaisons aériennes du transporteur algérien vers cette ville française a révélé l'information. Dans le détail, la compagnie algérienne compte effectuer trois vols entre Alger et Bordeaux par semaine. Lesdits vols sont programmés pour les mardis, vendredis et dimanches. Ledit programme débutera le premier juin 2021. Alger n'est cependant pas le seul point de départ de la compagnie publique. En fait, Air Algérie a prévu un autre vol par semaine entre Oran et la ville susmentionnée. Toujours dans le cadre de ses préparatifs, Air Algérie a programmé d'autres vols avec Nice (France). L'attente a tant duré pour la compagnie aérienne qui peine à verser les salaires de son effectif assez nombreux. En difficultés financières, Air Algérie n'assure

que des vols intérieurs et des cargos. Ceux du rapatriement ont été suspendus, rappelons-le, le premier mars 2021. Jusque-là, aucune décision n'a été prise quant à la reprise de ses vols dits spéciaux. Le programme est, quant à lui, prévisionnel. Il ne se concrétise sur le terrain qu'à la suite d'une décision venant du gouvernement. En tout cas, selon les spécialistes, la reprise des vols dépend de l'évolution de la situation épidémiologique du pays. D'autant qu'en 2020, la pandémie lui a coûté plus de 40 milliards de dinars sur son chiffre d'affaires en chute de 37%, en glissement annuel. L'avenir d'Air Algérie préoccupe le gouvernement. C'est d'ailleurs ce qui a poussé le président Tebboune au limogeage début janvier du ministre des Transports et du PDG de la compagnie, «suite de l'engagement d'une opération d'importation par la compagnie nationale Air Algérie de fournitures liées à l'activité de catering, et ce, sans tenir compte du contexte économique national et des orientations financières visant la gestion rationnelle

des devises et la priorité à accorder à la production nationale», justifiait un communiqué officiel. Lors d'une réunion gouvernementale fin mars, le Premier ministre Abdelaziz Djerad, a questionné le nouveau ministre des Transports sur les moyens d'améliorer la qualité des services du transporteur, appelant à la mise en œuvre de mesures qui favorisent la relance de la compagnie dans un contexte économique difficile. Reste à savoir quelle équation le gouvernement arrivera à résoudre pour mettre à la disposition d'Air Algérie les fonds dont le transporteur aurait besoin pour se maintenir. Air Algérie aurait besoin de 120 milliards de dinars, soit plus de 900 millions de dollars, pour assurer son fonctionnement. L'information a fuité depuis le conseil d'administration. Sans ces fonds, il serait extrêmement difficile de payer les 9 600 employés de la compagnie, de rembourser ses dettes et de couvrir ses dépenses courantes.

M. T.

INTEMPÉRIES

Le bilan des victimes s'élève à 11 morts

Onze personnes ont péri ces quatre jours sous les crues des intempéries s'étant abattues sur plusieurs wilayas dont Médéa (5), M'sila (4), Batna (2), ayant causé des dommages matériels et la coupure de routes nationales, selon des recoupements de bilans locaux émanant des services de la Protection civile depuis les premières pluies torrentielles de mercredi dernier.

Il convient de rappeler que quatre personnes ont péri, durant les dernières 24 heures dans la wilaya de M'sila, victimes des crues provoquées par les pluies torrentielles. Un homme âgé de 37 ans à bord d'un véhicule est décédé emporté par les crues d'oued el Khengue sur la RN46 dans la commune de Salim et un autre homme de 40 ans à bord d'un véhicule est décédé emporté par les crues torrentielles à 4 km de la RN70 (commune d'Ain el Mellah), précise la même source. Par ailleurs, 3 personnes, qui étaient à bord d'un véhicule selon des informations données par les citoyens, ont été emportées par les crues d'oued Roumia, commune de Boussaâda, où les éléments de la Protection civile ont

repêché les corps de 2 personnes (une femme et une fille) suite à une opération de recherche qui est toujours en cours. Les éléments de la Protection civile ont permis, par ailleurs, le sauvetage de 5 personnes coincées à bord d'un véhicule par les eaux, sur la RN70 (commune de Bir el Fhada) et de 10 personnes coincées à bord d'un bus dans la commune d'El Maârif. Dans la wilaya de Médéa, plusieurs opérations d'épuisements et de pompage des eaux pluviales ont été effectuées par les services de la Protection civile dans plusieurs quartiers et édifices publics et privés situés dans la commune de Béni Slimane, ajoute la même source. La Direction de la Protection civile de la wilaya de M'sila a annoncé la reprise de l'opé-

ration de recherche d'une personne disparue emportée par les crues à Boussaâda, suite aux intempéries ayant causé des dommages matériels et la coupure de routes nationales et de wilayas dans plusieurs wilayas. L'opération a repris à 06h00 du matin et se déroule au niveau du fleuve dit «Djenane El Roumi». Elle voit la mobilisation de 165 agents de différents grades, soutenus par une équipe de plongeurs et une autre spécialisée dans la recherche et le sauvetage en terrains accidentés. Il convient de rappeler que quatre personnes ont péri durant les dernières 24 heures dans la wilaya de M'sila, victimes des crues provoquées par les pluies torrentielles.

R. N.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Programme Safir à destination des jeunes algériens diplômés



Safir est un programme ambitieux en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans 9 pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, lance un appel à candidatures à destination des jeunes Algériens et ceux issus des pays d'Égypte, de Jordanie, du Liban, de Libye, du Maroc, de la Palestine, de la Syrie et de la Tunisie. Soutenu par l'Union européenne, il vise à créer un environnement propice à l'engagement citoyen des jeunes, à leur inclusion économique et à les encourager à participer activement à la réalisation des ODD ainsi qu'aux processus décisionnels nationaux et régionaux. L'objectif est de sélectionner 325 jeunes afin de les inviter à prendre part aux activités de Safir sur les

Objectifs de développement durable (ODD). Ils bénéficieront, pendant six mois, de sessions de formation sur l'agenda 2030, le plaidoyer et les Objectifs de développement durable (ODD). Ces sessions seront réalisées par les 21 organisations de la société civile (OSC) partenaires de Safir. La formation est prévue de septembre 2021 à février 2022. Certains jeunes bénéficiaires seront ensuite sélectionnés en mars 2022 pour participer au Forum régional de la jeunesse puis au Forum arabe pour le développement durable (FADD). Cet événement régional annuel est organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO ou ESCWA en anglais) en préparation / en amont du Forum politique de haut niveau pour le développement

durable à New-York. Ils auront l'occasion, lors de ces rencontres, de partager leurs visions et recommandations sur les ODD. Critères d'éligibilité, vous avez entre 18 et 30 ans, étudiant(e), jeune diplômé(e), employé (e), à la recherche d'un emploi, entrepreneur ou engagé (e) dans la société civile. Les candidats seront évalués en fonction des critères susmentionnés mais surtout de leur intérêt manifeste pour les enjeux liés au développement, au plaidoyer en faveur des ODD ainsi que de leur motivation pour participer au projet Safir. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 31 mai 2021. Pour toute question relative à cet appel à candidatures, merci d'écrire à l'adresse email : safir.promot@institutfrancais.com

MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES NATIONAUX DE RECHERCHE

Appel à candidature à l'adresse des compétences nationales

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a adressé, hier, à Alger, aux chercheurs, aux acteurs économiques et aux compétences nationales à l'étranger un appel à candidature pour la mise en œuvre de projets de recherche liés aux programmes de recherche nationaux. Dans son allocution à l'occasion du lancement de l'appel à candidature pour proposer ces projets, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a précisé que les axes des programmes nationaux de recherche portent sur «la sécurité alimentaire, la santé des citoyens et la sécurité énergétique», étant «des thèmes répondant aux exigences réelles du développement durable et à l'ensemble des préoccupations soulevées par la société». «Ces programmes interviennent en concrétisation de la vision de l'Etat dans le domaine du développement économique et de la croissance» ainsi que «pour le soutien des ambitions des

enseignants, chercheurs et acteurs économiques, aussi bien dans le secteur public que privé mais également des compétences nationales à l'étranger, pour travailler ensemble en vue de répondre de manière harmonieuse aux priorités sociales», a-t-il ajouté. A ce propos, il a expliqué que «le contenu des projets de recherche découle des préoccupations des différents secteurs socioéconomiques», mettant l'accent sur la nécessité de «traiter les problématiques posées et conçues par le partenaire social». «Aucun projet de recherche ne sera accepté avant que le partenaire social ne s'engage à ce que le produit de cette recherche apporte des solutions pratiques aux préoccupations, d'autant que l'adoption de ces projets nécessite l'accord des départements ministériels concernés», a-t-il poursuivi. A cet effet, le ministre a insisté sur «l'impératif d'établir un véritable partenariat entre les différents secteurs, les universités, les centres de recherche et les opérateurs écono-

miques publics et privés, et ce pour contribuer au développement national». Pour ce faire, M. Benziane a fait part de «la disposition de son département à mobiliser toutes les compétences pour faire réussir les programmes nationaux de recherche», rappelant que «ses services ont procédé, il y a trois mois, à la sensibilisation des chercheurs et des entreprises à la nécessité de réaliser des projets de recherche avec des équipes composées de plusieurs secteurs». A cette occasion, le ministre a mis en avant le décret exécutif

n° 21-144 fixant les conditions d'exercice et de rétribution des activités de recherche scientifique et de développement technologique qui, précise le ministre, a codifié pour la première fois la participation des compétences scientifiques activant dans les secteurs économique et social public et privé aux opérations de recherche scientifique et de développement technologique.

PERMANENCE DE L'AÏD EL FITR

Près de 50 000 commerçants seront réquisitionnés

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) Hadj Tahar Boulenouar, a fait savoir que près de 50 000 commerçants à travers le territoire national seront réquisitionnés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, afin de permettre aux citoyens d'acquiescer leurs différents besoins et faire leurs achats quotidiens, a indiqué le communiqué de l'ANCA. D'après la même source, il a été demandé aux commerçants de rejoindre leurs lieux de travail et d'assurer le service en faveur du citoyen. S'agissant des magasins d'alimentation générale et ceux des fruits et légumes, le premier responsable de l'ANCA a indiqué que 35 000 commerçants seront mobilisés, pour assurer la permanence. Il y a lieu de souligner que les listes des commerçants concernés a été sélectionnée par les Directions commerciales de chaque wilaya.

S.A.

ELLE NE SERA PLUS DISPONIBLE DANS LES POMPES

L'essence Super suspendue à partir d'octobre

Pour des raisons économiques et écologiques, l'essence Super avec plomb ne sera plus servie dans les stations et ce à partir du mois d'octobre prochain, a affirmé le président du Comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil. Selon lui, toutes les dispositions ont été prises pour mettre fin, d'ici le mois d'octobre 2021, à l'usage de l'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes.

Nuisible à la santé et à l'environnement, «ce carburant n'est plus produit ou utilisé dans le monde, à l'exception de l'Irak et du Yémen», a encore souligné Nadil, qui s'exprimait dans un entretien à l'APS. Les automobilistes devront ainsi utiliser l'essence sans plomb ayant un indice d'octane unifié «valable pour tous les véhicules», selon le responsable affirmant que les tests à cet effet sont «en cours» et que le produit proposé sera «totalement» sécurisé pour les différentes motorisations. Selon Nadil, l'Algérie avait décidé aussi d'abandonner cette essence plombée dans le cadre de sa politique visant à mettre fin à l'importation des carburants. En effet, les raffineries algériennes avaient cessé en 2020 de produire l'essence plombée, les capacités de production sont donc orientées vers le sans plomb, a-t-il signalé, ce qui va permettre d'atteindre l'autosuffisance en la matière. Sonatrach dispose de capacités de production de 4 millions de tonnes d'essences par an, tandis que la consommation nationale est estimée à une moyenne de 3,7 millions de tonnes par an. Dans ce sens, le président de l'ARH fait remarquer que l'opération de suppression de l'essence super avec plomb qui devait intervenir initialement durant le premier semestre 2021, a été retardée en raison de l'impact de la pandémie du Covid-19 sur la demande interne. «Les quantités

de l'essence sans plomb devaient être stockées dans des cuves destinées initialement pour le stockage de l'essence plombée, ce qui fait que des parois des réservoirs demeuraient contaminés par le plomb. Il fallait vendre toute la quantité stockée de l'essence super avec plomb pour pouvoir rincer les parois. Ceci ne pouvait pas se réaliser en raison de la baisse de consommation sous l'effet des mesures de confinement prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19», a-t-il expliqué. A ce propos, Nadil a assuré que toutes les capacités de stockage des carburants sont en train d'être préparées de manière à éliminer progressivement les quantités stockées de l'essence super avec plomb. Par ailleurs, l'opération de retrait de l'essence avec plomb va impliquer, selon Nadil, des changements au niveau des 2 800 stations-services existant au niveau national, avec l'organisation de larges campagnes d'information.

UNE CONSOMMATION EN BAISSÉ

Selon les chiffres avancés par le président de l'ARH, la consommation globale de carburants (essences et gasoil) sur le marché national a atteint 12,59 millions de tonnes en 2020, soit une baisse de 12,7 % par rapport à 2019 (14,4 millions de tonnes). La consommation des essences était de l'ordre de 3,36 millions de tonnes



en 2020, en baisse de 14,14% par rapport à 2019 (3,92 millions de tonnes), alors que la consommation du gasoil a avoisiné durant la même année les 9,23 millions de tonnes, en recul de 12,1 % par rapport à 2019. «En 2020, nous avons même exporté du gasoil alors que nous étions des importateurs de ce carburant. La facture qui était de 2,5 milliards de dollars en 2019 a été réduite à 950 millions de dollars», a-t-il soutenu. Pour l'année 2021, le président de l'ARH a affirmé qu'il n'y aurait pas d'importation de carburants (essence et gasoil), si le niveau

de consommation actuel, impacté par le Covid-19, se maintient. L'Algérie qui importait avant la pandémie des quantités allant de 1,5 à 2 millions de tonnes de gasoil par an, pourrait recourir à nouveau à l'importation de ce carburant, une fois la demande reprendra, avec une relance forte des activités économiques. Mais avec la réception de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, actuellement en phase de réalisation, le pays devrait ne plus importer de gasoil, a souligné Nadil.

Hafid Mesbah

LA DEMANDE NE CÉSSE DE CROÎTRE

Un million de tonnes de GPL consommé en 2020

En hausse de près de 18% par rapport à 2019, la consommation nationale en carburant GPLc (Gaz de pétrole liquéfié carburant), appelé aussi le Sirghaz, a atteint 1,02 million de tonnes en 2020, a indiqué le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) Rachid Nadil, qui préconise l'élargissement de ce carburant écologique et le moins cher du marché, aux véhicules roulant au gasoil. «La consommation nationale du GPLc est en croissance extraordinaire ces dernières années en raison notamment de la hausse des prix des autres carburants. Aujourd'hui, nous assistons à une véritable ruée vers le GPLc», a affirmé Nadil. En 2019, la consommation en GPLc était de l'ordre de 859 257 tonnes alors qu'en 2018, elle avait atteint 649 977 tonnes. Le président de l'ARH a souligné que la hausse de la consommation du GPLc est aussi le résultat des efforts menés par



les différents intervenants depuis plusieurs années afin de promouvoir ce produit respectant l'environnement et proposé au consommateur à un tarif très attractif (9 DA/litre), par rapport aux autres types de carburants. Destiné uniquement pour les

véhicules essences, à travers la fourniture de kits de conversion par des installateurs locaux, le Sirghaz pourrait être également élargi aux autres types de véhicules roulant au gasoil, a fait observer Nadil, assurant que le même réseau d'installateurs de kits

de reconversion des véhicules essence peut être sollicité à cet effet. Nadil a expliqué que les kits GPLc destinés aux véhicules diesel et utilisant le système de dual fuel (GPLc gasoil), pour les véhicules légers et camions, ont été déjà expérimentés en Algérie en donnant des résultats «satisfaisants» en matière d'économie de carburant. Selon le président de l'ARH, un projet d'étude sur l'opportunité de réaliser une usine de fabrication de ce type de kits en Algérie avait été engagé. La concrétisation de ce projet permettra, a-t-il relevé, au pays de réduire la consommation nationale du gasoil à plus de 30 % sur les véhicules dotés de ces kits. A noter que la consommation du gasoil avait atteint les 10 millions de tonnes par an, dont 8,5 millions produites localement par des raffineries de Sonatrach et 1,5 million était assuré par le recours à l'importation. R. E.

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES HYDROCARBURES

300 dossiers de réalisation de projets traités

Pour le lancement d'activités de stockage et de distribution de produits pétroliers ainsi que pour la mise en place d'unités de fabrication des lubrifiants et de régénération des huiles, l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) avait traité 304 dossiers de demandes d'autorisation en 2020, a indiqué son président Rachid Nadil. Sur ce chiffre, l'ARH a répondu favorablement à 268 demandes, dont 47 autorisations accordées pour des projets dans le domaine de fabrication et distribution de gros de lubrifiants et de régénération des huiles usagées (14 autorisations définitives et les 33 autres

provisaires), a précisé Nadil. Durant la même période, l'ARH a aussi délivré 221 autorisations pour l'exercice des activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, dont 125 autorisations définitives, a-t-il ajouté. En matière de distribution de carburants, l'Autorité de régulation des hydrocarbures a enregistré en 2021 une vingtaine de demandes pour cette activité, selon le même responsable rappelant que ce secteur comptait déjà 12 distributeurs privés agréés au niveau national qui gèrent notamment un réseau de stations-services. Dans le domaine de fabrication des

huiles et lubrifiants, une dizaine de demandes ont été reçues par l'Autorité, notamment pour la réalisation d'usines de régénération des huiles usagées et le «blinding», a affirmé son président. Parmi ces investisseurs, Nadil a cité la société Naftal qui compte réaliser une usine de régénération assurant que l'entrée en service de cette unité aura un impact aussi bien sur l'emploi que sur l'environnement. La consommation nationale des lubrifiants est estimée en moyenne à 200 000 tonnes par an, dont 20 000 tonnes sont récupérées par Naftal pour être exportées sans traitement,

a-t-il signalé. «Dans le cadre de ce projet de régénération des huiles usagées, nous serions amenés à faire appel aux services de l'Anade (ex-Ansej) afin de créer un réseau de collecte des huiles usagées», a-t-il souligné, tout en assurant que cette activité permettra aussi de lutter contre la pollution et le rejet des huiles dans la nature. Abordant les missions de l'ARH, Nadil a soutenu que les nouveaux textes en préparation dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les hydrocarbures vont renforcer davantage l'Autorité en matière de régulation, de contrôle et d'inspection du secteur.

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'ANCIENNE VILLE DE MÉDÉA

Un défi complexe

La mise en œuvre du futur plan permanent de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa constitue un véritable «défi» pour les promoteurs de ce projet, eu égard à la complexité de la tâche et de l'envergure des actions qui seront entreprises pour sa matérialisation.

Si la mission s'annonce laborieuse et requiert beaucoup d'efforts, financiers en particulier, mais, aussi, un déploiement d'énergie, de sorte à réaliser les objectifs tracés, il n'en demeure pas moins que le promoteur de ce projet, en l'occurrence la direction de wilaya de la Culture et des Arts, «entend s'investir pleinement afin de mettre le train sur les rails», soutient, Ahmed Merbouche, chef du service patrimoine au niveau de cette direction. Il reconnaît que le défis «est de taille», d'autant qu'il s'agit de «la première expérience de cette nature menée dans la wilaya de Médéa, impliquant de nombreuses parties et nécessitant la concrétisation d'une multitude de tâches, sans quoi le plan de préservation et de sauvegarde restera un simple encre sur le papier», comme l'explique M. Merbouche. Conscient des difficultés à sauver ce patrimoine de la dégradation, ou tout du moins, préserver ce qui a survécu aux aléas du temps et aux mains prédatrices de l'homme, ce responsable estime que ce défi mérite d'être relevé, appréhendant avec une grande confiance la mission future qui les attend. Il donne pour preuve le travail, de longue haleine, mené durant plus de six ans, ayant abouti, d'abord, à la classification du site de l'ancienne ville de Médéa au patrimoine national, puis, l'entame, à partir de 2018, de l'élaboration de l'étude préliminaire du plan de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa.

LE PROJET COMMENCE À PRENDRE FORME

Une fois l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, communément appelé «Sorra» (le nombril), décroche le statut de site classé, les choses commencent à s'accélérer avec le début de la phase de concrétisation de ce projet. Une mouture du plan permanent de préservation et de sauvegarde de l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, qui renferme des édifices séculiers, de styles romain, ottoman ou colonial, est examiné pour enrichissement, en avril dernier, lors d'une séance



qui a regroupé, en sus des cadres du secteur de la Culture, des élus locaux, des architectes et des urbanistes, ainsi que des représentants d'associations activant dans le domaine du patrimoine et de l'archéologie. La phase d'étude préliminaire, au menu de cette rencontre, reprend l'essentiel du travail de diagnostic réalisé sur le terrain, à savoir les différents aspects socio-économiques, juridiques et physiques du secteur à sauvegarder. L'étude dresse également un état sur le statut des biens que renferme le site, les structures ou édifices à aménager plus tard, les caractéristiques spatiales et physiques du bâti et son état de vétusté. Le site classé de la vieille ville de Médéa, qui s'étend sur une superficie de 35 hectares, est formé, selon le diagnostic réalisé par le bureau d'étude «Fondation Medina», de 38% de biens communaux, 30% de constructions privées, 25% de ce bâti appartenant aux ministères de la Défense nationale, l'Intérieur et les Collectivités locales et la Justice, alors que les secteurs de l'Education et les Affaires religieuses et des Wakfs sont propriétaires, dans l'ordre, de 5% et 1% des

biens. Mustapha Benhamouche, directeur du BET "Fondation Medina", estime que 20% des biens, situés à l'intérieur de ce noyau ancien, menacent ruine, 50% sont dans un état de dégradation avancé et 22% présentent un niveau de dégradation moyen, nécessitant de petits travaux pour récupérer ces constructions.

LA MISE EN VALEUR, ENTRE ATTENTE ET MOYENS

Le plan permanent de préservation et de sauvegarde est un «outil de travail» susceptible de faciliter l'intervention sur les habitations ou édifices, qu'il s'agisse de travaux de restauration, quand le bâti a une importance historique, ou de simples réfection et de traitement de façades, destinés à préserver le cachet architectural du site, a tenu à noter, pour sa part, le directeur local de la culture, Brahim Benabderahmane. Il a indiqué que son secteur dispose actuellement d'un petit budget, appelé à couvrir les frais de financement d'un certain type de travaux rentrant dans le cadre de la prise en charge du bâti de l'ancien ville de Médéa, notamment le volet relatif au

financement des opérations de traitement des façades, visant à harmoniser l'aspect extérieur du cadre bâti. Il a précisé, d'autre part, que les fonds disponibles ne suffisent pas à financer les gros travaux de restauration d'édifices ou de vestiges historiques, car, nécessitant des subventions financières plus importantes. L'implication des collectivités locales, partenaire incontournable dans la mise en exécution de ce plan de préservation, est «vivement recommandée» dans ce genre d'opération. Les mesures d'urgence à prendre, dans le cadre de la mise en valeur de ce plan, vont concerner des interventions et des aménagements où la commune sera, d'une manière ou l'autre, associée et sollicitée plus que tout autre partenaire, a fait savoir M. Benabderahmane. Pour leur part, les résidents des quartiers situés à l'intérieur du périmètre classé, à savoir «Sidi Slimane», « Bab El-Berkani», rue «Rabelais» et «Sidi-Sahraoui», connaissent peu de chose de ce qui se décidait de leur ville, comme on l'a constaté lors de discussion avec les habitants de ces quartiers. Toutefois, Brahim, employé dans un bain maure à «Sidi-Slimane», pense qu'«il ne faut plus attendre longtemps. Il y a urgence à entamer des actions capables de freiner la dégradation de l'ancienne ville et la perte d'incalculables trésors historiques, dont cet ancien hammam bâtit il y a plus de quatre siècles et tient encore par miracle». Les propriétaires qui sont encore sur place sont pour une «solution négociée» et "accepteraient de céder leurs biens, ou une partie, au secteur de la Culture, contre des «indemnités qui soient équitables», nous a confié Hadj Mahfoudh, un résident du quartier « Sidi-Sahraoui». Le problème qui risque de se poser, d'après son compagnon, Abdelhafidh, «celui des biens appartenant à des héritiers, dont le règlement peut prendre de longues années, et le cas des propriétaires qui sont installés, depuis des années, dans des pays étrangers et qu'il faudrait, selon lui, chercher à contacter pour étudier avec eux différentes propositions». **APS**

INONDATIONS DE BENI-SLIMANE

Action de solidarité au profit des familles démunies

Une action de solidarité a été organisée, vendredi, au profit de familles démunies affectées par les dernières inondations qu'a connu la ville de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa, a-t-on appris hier auprès du directeur local de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Plus de 250 familles nécessiteuses, dont les habitations ont été inondées et qui sont toujours sous le choc de cette catastrophe qui a provoqué le décès de quatre personnes parmi lesquelles une fillette de 13 ans, ont reçu, ce vendredi, des kits alimentaires complets, de la literie ainsi que des vêtements, a expliqué le DASS, Mohamed Behalil. Ce même responsable a précisé que cette action est la troisième du genre, organisée en faveur de familles démunies, au lendemain de ces inondations. L'opération de solidarité en faveur des couches défavorisées de la commune de Beni-Slimane va se poursuivre, selon ce responsable, jusqu'à la fin de la semaine prochaine, a-t-on indiqué de même source. Des actions similaires seront organisées, cette fois-ci, en direction des familles résidents à la périphérie de la ville de Beni-Slimane et dans les zones rurales proches de cette agglomération urbaine, a-t-il ajouté.



POUR PROTÉGER LA VILLE CONTRE LES CRUES

Construction prochaine d'une ceinture de protection

Une ceinture sera érigée au nord de la ville de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, pour protéger la ville contre les crues et les risques d'inondation, a déclaré, jeudi, le ministre des Ressources en eaux, Mustapha Kamel Mihoubi. «Le travail de la commission technique, dépêchée à Beni-Slimane, après les inondations, de lundi, a privilégié l'option de construction d'une ceinture de protection le long de la partie nord de la ville de Beni-Slimane», a indiqué à l'APS M. Mihoubi, en marge de sa visite d'inspection dans la ville. La révision de normes quantitatives, en matière de réalisation d'ouvrage de protection et de durée de vie, «doit être revue, sur la base des données recueillies, suite à ces récentes inondations», a ajouté le ministre, précisant que plus de 95 mm de pluie sont tombés en un laps de temps très court sur la ville de Beni-Slimane et ses environs, provoquant ce qui est considéré, par l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), comme une «crue cinquantenaire». Mustapha Kamel Mihoubi a estimé que le dispositif d'évacuation des eaux pluviales existant «ne pouvait pas résister à la pression et aux débordement des eaux des oueds» qui traversent la ville, d'où, a-t-il indiqué, «la nécessité de revoir notre stratégie nationale en matière de protection contre les crues, de façon à opter pour des ouvrages conséquents et résilients, capables de garantir la sécurité des habitants».

76 ANS APRÈS... Afin que nul n'oublie...

L'histoire même lorsqu'elle bégaie finit toujours par recouvrir le sens de l'essentiel n'en déplaie aux manipulateurs patentés de l'autre rive... Toujours d'ailleurs accroché à ses anciennes colonies. Et par l'action Et surtout la manipulation...

Le 1er Novembre n'est pas né ex nihilo. N'est pas sorti du néant. Ces hommes ont décidé de relever la tête. De ne pas perdre leur honneur. Leur dignité d'humains que tente d'humilier l'ennemi féroce et sanguinaire. Cet ennemi de tous les peuples épris de paix, de justice et de liberté par trop longtemps spoliés de leurs terres (la fameuse loi Warnier entre autres) et qui n'entendent nullement brader leur pays, leur patrie, celle de leurs ancêtres dont ils se doivent d'être dignes.

Alors et malgré un dispositif sécuritaire impressionnant, des hordes de soldats à la solde de la puissance occupante, un rapport de forces forcément inégal, ceux qu'on appelait les indigènes démontreront à la face du monde entier leur farouche détermination à relever la tête et arracher tous leurs droits civiques et humains quel qu'en soit le prix à payer. Et l'addition sera en effet on ne peut plus lourde lorsqu'en ce printemps du 8 Mai 45 à Sétif notamment mais dans d'autres localités égale-



ment (Guelma, Annaba, Souk-Ahras, Tébédssa, etc.), la junte colonialiste n'hésitera pas à ouvrir le feu sur les manifestants qui clamaient haut et fort leur soif de liberté et d'indépendance. Et c'est ainsi que la pseudo pacification

tant vantée par les tenants d'un ordre colonialiste abject, barbare, tortionnaire et à mille lieues du vernis de façade et des discours spécieux... Histoire de duper l'opinion internationale et surtout les instances en charge de ce qu'il

serra convenu d'appeler plus tard « le dossier algérien », double de la question algérienne face à l'ONU ; car les concepteurs du 8 Mai 45 ont vu juste : frapper un grand coup pour que l'écho de la guerre annoncée se fasse entendre au plus niveau et résonne aux quatre coins de l'univers.

Un moment historique certes réprimé dans le sang mais qui n'en a pas moins secoué l'establishment de l'époque affolé par la tournure des événements et quelque part le fait de devoir rendre des comptes. D'ailleurs au jour d'aujourd'hui encore il y a d'un côté le camp colonialiste qui veut faire l'impasse sur ses crimes en s'essayant à en minimiser la gravité au nom de considérations plutôt brumeuses, de l'autre une revendication populaire on ne peut plus légitime portant condamnation de l'ex puissance ennemie. Le dossier est toujours en instance et dénote, quoiqu'on dise un embarras certain face à une question qui interpelle la France d'en haut au premier chef...

Amar Zentar

8 MAI 45

Qui se souvient de Saal ?



Saal Bouzid c'est ce jeune garçon froidement abattu par un officier français alors qu'il ne faisait que dire son refus du fait colonial lors des fameuses manifestations du 8 Mai 45.

Tout le monde connaît bien sûr les bienfaits de la colonisation notamment par le truchement de la fameuse pacification tous azimuts grâce évidemment à tout un arsenal militaire juridique accordant de fait

sinon ipso facto les non moins fameux pouvoirs spéciaux à la puissance coloniale pour la dédouaner de ses massacres à large échelle et avec une incroyable cruauté. Qui se traduira par le massacre de pas moins de 45.000 « indigènes »...Malgré l'appel à la raison de quelques intellectuels de gauche resté lettre morte et quelques vierges effarouchées par l'ampleur du carnage, rien

n'y fit à telle enseigne que d'aucuns n'hésiteront point à qualifier ce véritable crime contre l'humanité de « l'autre Oradour » c'est dire. Pourtant tout est parti d'une paisible manifestation on ne peut plus légitime au demeurant mais l'arrogance et la haine épidermique du staff technique si l'on ose dire en charge de « la question algérienne » ne pouvaient supporter un tel affront. Alors on sonne la charge face à une population sans défense mais animée de cette inébranlable conviction d'être dans le vrai, dans ses droits. C'est le tout jeune Saal Bouzid qui en fera le premier les frais abattus froidement par un flic comme

un vulgaire délinquant. C'est l'étincelle de trop celle qui mettra le feu aux poudres. Et qui révélera surtout le véritable visage de la France coloniale. 73 ans après la mémoire collective est toujours blessée. Attendant au moins ce fameux pardon qui n'effacera jamais tout bien entendu mais qui pourrait peut-être au moins apaiser les esprits. Le nouveau chef d'Etat français s'y est engagé publiquement avant son élection le sera-t-il par acquis de conscience ou à tout le moins pour respecter son engagement préélectoral lors de sa dernière visite sur nos terres qui lui a valu une très belle enveloppe de soutien...

A. Zentar

LE 7^e ART DANS L'HISTOIRE

Filmer les faits...

Le cinéma algérien a consacré depuis l'indépendance une place importante dans ses œuvres de long-métrage et documentaires au thème de la guerre de libération nationale jetant la lumière sur ces événements et les sacrifices du peuple algérien pour la liberté, toutefois les massacres du 8 mai 1945 qui ont bouleversé le monde n'ont pas bénéficié d'une place remarquable sur le répertoire du cinéma et de la production dramatique.

Les avis des spécialistes et cinéastes peuvent être divergents sur les raisons de l'absence d'un large traitement de ces massacres survenus après la fin de la seconde guerre mondiale. Cela ne minimise pas l'éveil déclenché chez le peuple algérien face au colonisateur injuste et qui était un tournant dans la prise de conscience des Algériens et la cristallisation de la lutte des partis pour que la lutte armée devienne la seule voie pour recouvrer la souveraineté nationale.

Pour le journaliste et critique de cinéma, Nabil Hadji les manifestations du 8 mai 1945 n'avaient pas fait l'objet des films révolutionnaires algériens produits après l'indépendance "en raison de l'orientation générale des pouvoirs publics à la production de films sur la période de la guerre de libération nationale (1954-1962)".

Néanmoins, il a y avait un intérêt implicite pour cet événement historique dans l'émergence de la prise de conscience de libération révolutionnaire armée mais également vis-à-vis la brutalité de cet événement pour les Algériens. En dépit que ces massacres ont été commémorés dans des chansons et dans le théâtre, il y avait peu d'œuvres cinématographiques nationales de long-métrage et documentaires produits plus tard.

Le critique a évoqué les films ayant consacré une place importante à cet événement dont "Chroniques des années de Braise" de Mohamed Lakhdar Hamina en 1975 qui remporta la Palme d'or au festival de Cannes ainsi que le film "Fleur de lotus" de feu Amar Laskri en 1999.

Le même intervenant a estimé que ce thème était omniprésent dans le film historique "Hors la loi" de Rachid Bouchareb (2010), pour lequel un grand espace a été consacré. Le Réalisateur Bouchareb l'a évoqué également à travers les scènes d'ouverture de son film "Indigènes" (2008). Selon Nabil Hadji, les incidents du 8 mai 1945 étaient présents dans certains films historiques étrangers, à l'instar du film "Ce que le jour doit à la nuit", du réalisateur français Alexandre Arcady, inspiré d'une histoire de l'écrivain algérien, Yasmina Khadra.

La réalisatrice française d'origine algérienne, Yasmina Adi a consacré son film documentaire "L'autre 8 mai 1945" (2008) à ces massacres, tandis que le réalisateur Mahdi Alaoui a abordé cet incident dans un film documentaire intitulé "Les massacres de Setif du 8 mai 1945", outre le documentaire du réalisateur français René Vautier intitulé "Le sang de mai ensemencait novembre" (1982).

Nabil Hadji a rappelé également l'importance accordé par les programmes télévisés à ces événements à travers le film "Douleur" de Mohamed Hazourli, et dont le tournage s'est déroulé à la ville de Sétif en 1977. Pour sa part, le scénariste et journaliste, Boukhalifa Amazit, a incombé le manque de longs métrages cinématographiques ayant abordé ces événements tragiques à "la difficulté pour le cinéma de maîtriser ce grand événement durant lequel les manifestations pacifiques se sont transformées en massacres odieux", soulignant le manque de scénaristes souhaitant aborder les circonstances de ces massacres qui représentent une étape charnière dans la lutte du peuple algérien pour l'indépendance".

SKIKDA

Arrestation de 4 individus pour vol de maisons

Quatre individus âgés entre 19 et 26 ans ont été arrêtés, par les éléments de la brigade criminelle de Skikda, en collaboration avec la 6ème sûreté urbaine, a-t-on appris hier auprès des mêmes services de sécurité.

Les mis en cause sont accusés de plusieurs chefs d'accusations, pour vol avec effraction, tentative de vol et dissimulation d'objets volés, a précisé la même source. L'affaire a connu un dénouement positif, suite à l'ouverture d'une enquête par les mêmes services de police, sur le vol d'une maison à Oued El Ouahch, après que les voleurs aient pénétrés au domicile par une des fenêtres et volés des bijoux, a-t-on ajouté. Suite à ses informations, les brigades criminelles ont entamé des recherches et investigations plus poussées qui ont abouti à l'arrestation de deux suspects, en flagrant délit, dans la même localité, selon les mêmes sources de sécurité. Les deux autres mis en cause ont été appréhendés, dans d'autres localités. Après finalisation des procédures judiciaires légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes, près le pôle pénal spécialisé à Skikda. Pour rappel, les mêmes services ont procédé, durant le mois précédent, au démantèlement de 3 réseaux criminels ayant entraîné l'arrestation de 17 individus dans la même wilaya.

Samia. A.



DJELFA

Le corps sans vie d'un adolescent repêché de Oued Ben Said

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Djelfa ont repêché vendredi le corps sans vie d'un adolescent âgé de 14 ans, de Oued Ben Said, ont indiqué les services de la même corps. «Les ambulances de l'unité principale du chef-lieu de la wilaya sont intervenues à 16h00 pour repêcher le corps sans vie d'un adolescent, de Oued Ben Said, à proximité du nouveau pôle urbain «Houari Boumediene» dans la ville de Djelfa, a précisé le chargé de communication de la Direction locale de la Protection civile, le sous-lieutenant Abderrahmane Khader. La victime a été transférée par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'Hôpital «Mouhad Abdelkader», a ajouté le sous-lieutenant. Durant les dernières 48 heures, des communes de la wilaya de Djelfa avaient connu d'importantes précipitations ayant entraîné une crue des oueds dans certaines localités.

BEN M'HIDI (EL TARF)

62 personnes victimes d'une intoxication alimentaire



Soixante deux (62) personnes résidant dans la commune de Ben M'Hidi (El Tarf) ont été victimes, dans la nuit de vendredi à samedi d'une intoxication alimentaire, a-t-on appris auprès du directeur de la santé et la population de la wilaya. Pris de douleurs abdominales, de vomissements et autres symptômes, après avoir consommé des brioches fourrées de chocolat et du qualb El Louz, 62 citoyens se sont rendus aux urgences de la polyclinique de cette collectivité locale où ils ont reçu les soins nécessaires avant de regagner leurs domi-

ciles, a affirmé Hadj abderahmane Bada. Le directeur local de la santé et de la population s'est déplacé dans la même nuit pour s'enquérir de la santé des victimes de cette intoxication et a demandé qu'une enquête soit ouverte pour déterminer les causes exactes de cette intoxication.

Aussi, des prélèvements de produits alimentaires suspectés ont été effectués et transmis au laboratoire d'analyses afin de déterminer l'origine de cette intoxication alimentaire, a-t-on ajouté de même source.

DISPARITION D'UNE PERSONNE DANS LE GRAND ERG OCCIDENTAL

Une opération de recherche lancée

Une opération de recherches pour retrouver une personne portée disparue au milieu des dunes de sable du grand Erg occidental a été lancée hier matin par les éléments de la protection civile (PC), à proximité de la localité de Ksar de Ben Abdelkader au sud du chef lieu de la wilaya de Beni-Abbes, a-t-on appris de la cellule de communication de la direction de ce corps constitué à Bechar. «Une quinzaine d'éléments de la protection civile relevant des unités secondaires de ce corps des communes de Kerzaz et Ouled-Khodeir, dotés de moyens de communication ainsi que de matériels et moyens mobiles (4x4), sont mis à profit pour retrouver cette personne disparue dans un environnement naturel des plus difficiles, situé à plus de 400 km au sud de Bechar», a-t-on précisé. Cette opération de recherches est menée avec la contribution des éléments de la gendarmerie nationale (GN) et des citoyens tant du Ksar Ben-Abdelkader que ceux des localités avoisinantes, a précisé dans une déclaration téléphonique avec l'APS, le directeur local de la protection civile, le capitaine Nasreddinne Kaddioui. Le dernier contact téléphonique entre cette personne disparue âgée d'une trentaine d'années et sa famille a eu lieu le jeudi en fin d'après midi, a indiqué le capitaine Kaddioui, qui dirige les opérations de recherches.

Le grand Erg occidental est l'un des grands massifs de dunes dans le sud-ouest du pays qui s'étend sur une superficie de 78 000 KM2.

ORAN

Un mort dans une collision entre un camion et un train

Une personne est morte dans une collision, survenu vendredi à Oran entre un camion et un train de transport de voyageurs assurant une navette sur la ligne ferroviaire Oran-Ain Temouchent, a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est produit à 16h22 sur la ligne ferroviaire dans la localité d'Ain El Beida (Es-Sénia) faisant un mort sur le coup, le conducteur du camion âgé de 59 ans, a-t-on indiqué. Le corps de la victime a été transféré vers la morgue du centre hospitalier universitaire (CHU) d'Oran, selon la même source.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À TIPASA

3 personnes blessées

Un accident de la circulation s'est produit, hier à Bou Ismaïl, dans la wilaya de Tipasa, causant 3 blessés, a-t-on appris des services de la protection civile. D'après la même source, l'accident est survenu vers 16 h 58, suite au renversement d'un véhicule. La première victime souffre de blessures au niveau de la tête, le second est touché au niveau du dos et le troisième blessé est sous le choc, a-t-on ajouté. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Tipasa. S. A.

Qahwa fi goubli |

A quel...essaim se vouer ?

Depuis que le monde est monde, le profane et le sacré tantôt s'épousent, tantôt se repoussent violemment sinon refusent, en tout cas, toute cohabitation pacifique... Mais le problème n'est pas tant cette question qui peut paraître a priori centrale. Non le vrai problème réside ailleurs. Autrement dit dans la perception individuelle de tout phénomène de société mal assumé. Et existe-t-il encore des saints sur terre ? Ce n'est peut-être pas très sain de poser la question mais pas non plus tout à fait malsain...Mal séant alors ? Qui sait ? En tout cas l'homme n'est plus que l'ombre de lui-même sinon à peine la pénombre...Tiens juste un petit exemple pour illustrer le propos : tant que vous ne réclamez rien y compris ou plutôt

surtout vos droits, vous êtes, bien sûr, le plus gentil, le plus mignon, le plus beau et le meilleur. Et alentour vous entendrez souvent cette "sentence": Tu as vu flène avec tout ce qu'il a enduré, il n' a jamais pipé mot, encore moins élevé la voix ou réclamé quoique ce soit. De fait et une fois qu'on s'est fait cette idée de vous, on imagine donc mal que vous puissiez un jour vous révolter à bon droit s'entend. Et dès l'instant où vous le faites parce qu'à bout sinon parce qu'il faut tout simplement remettre les choses à leur véritable place, voilà que subitement toutes vos vertus se transforment en vices. Oubliée votre pondération tant vantée, remise votre sagesse proverbiale, balayé votre talent et j'en passe des vertes et des

pas mûres...En réalité, il serait peu de dire que le seul droit qui vous est consenti au final est celui de vous taire, vous la fermer et vous la boucler. Alors moi je ne me tairai pas, je ne me la fermerai pas et je ne me la bouclerai pas tant qu'il me restera encore quelque énergie à dépenser...Quant à ceux qui croient que ma canne est un handicap moteur, qu'ils se détrompent au plus tôt : c'est mon appui majeur, ma principale source d'inspiration et surtout, surtout une arme fatale contre la langue de bois. Notamment celui de chauffe. Allez chauffe Marcel, chauffe...puisqu même les saints, paraît-il, vont en enfer...et dites-moi donc s'il vous plaît à quel saint se vouer ?

A. Zentar

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya D'Alger
Circonscription Administrative de Bouzareah
Commune de Bouzareah place Mohamed Elabdi
Numéro d'identification fiscale (NF) : 095416119000335

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لبوزريعة
بلدية بوزريعة ساحة محمد ربيعي
رقم التعريف الضريبي

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°:01/2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bouzareah, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales relatif aux opérations suivantes :

Lot N°01 : Création d'un réseau d'assainissement des eaux usées quartier Tiberguente

ex La Fontan (en face de la mosquée Abdellah ben mezaoud)

Lot N°02 : création d'une conduite d'assainissement des eaux usées quartier EL-Mansourah.

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour tous les lots mais ils seront retenus que pour un (01) lot maximum.

Éligibilité des candidats : *Ne peuvent soumissionner à l'appel d'offres concernant l'objet que les entreprises ayant :

- Une qualification dans le domaine Hydraulique comme activité principale en catégorie III et plus Pour lot n°01 et catégorie II pour lot N°02.
- capacité financière CA2: 5.000.000,00 DA (à justifier par les bilans des trois dernières années 2017-2018 et 2019).
- Moyens matériels : camion 2,5 T et plus (à justifier par des copies de cartes grises, polices d'assurances en cours de validité).
- Moyens Humains : chef de projet (ingénieur ou master 2) en hydraulique (avec justification de diplômes et déclaration nominative visées par la CNAS et CACOBATHI).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés 1^{er} étage de la commune de Bouzareah contre paiement d'une somme de : 3.000,00DA au niveau de trésorier communal.

Les offres doivent être composées de « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière » : (voir cahier des charges)

I. dossier de candidature

- 01- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint dûment renseignée, signée et datée ;
- 02- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint dûment renseignée, signée et datée ;
- 03- les statuts pour les sociétés et protocoles d'accord pour le groupement en précisant le rôle de fils et la part de chaque membre dans le groupe ;
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à signer l'entreprise ;
- 05- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ;

Capacité professionnelle- certificat de qualification et classification en cours de validité en activité principale

dans le domaine Hydraulique comme activité principale en catégorie III et plus Pour lot n°01 et catégorie II pour lot N°02, agrément et certificat de qualité le cas échéant.

Capacité financières- les bilans des trois dernières années 2017-2018 et 2019 visés par les services des impôts, - les références bancaires

Capacité technique

- **Moyens humains :** justifié par les diplômes et l'attestation nominative de sécurité sociale CNAS et CACOBATHI en cours de validité.
- **Moyens matériels :** justifié par les cartes grises, et attestation des assurances en cours de validité, justificatif d'achat contre matériel en cas de location de matériel ou contrat de leasing
- **Références professionnelles :** justifiées par les attestations de bonne relation réalisées avec travaux de réalisation réalisés.

II/ l'offre technique contient :

- 01 - la déclaration à soumettre dûment renseignée, signée et datée.
- 02- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique au sommaire technique justificatif.
- 03- le présent cahier des charges, avec l'ensemble de ses pages annexes, portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

III/ l'offre financière contient :

- 01 - la lettre de soumission, renseignée, datée et signée.
- 02 - le sommaire des prix unitaires (R.P.U).
- 03 - le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et scellées et l'objet de l'appel ainsi que la mention "dossier de candidature" "offre technique" " offre financière" sont mises dans un autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Président de l'APC de Bouzareah

« À suivre que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:...../2021

Projet :

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux et le POUVOIR. Avant 12 heures.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offre pendant 03 mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis en séance publique aura lieu à la commune de Bouzareah le jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres à 13h 00 au niveau du siège de la commune de Bouzareah.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCAL
SERVIC DES MOYENS
N°...../2021

MISE EN DEMEURE N° 01

Vue le marché visé par le contracteur financier sous le marché N°254/2020 du 12/02/2020 portant **Entretien des chemins communaux :**

Lot N°13 : Entretien du chemin menant vers douar ouled ben dahmane y compris bretelles sur 4,2 km (commune de Tissemsilt) , Conclue entre le wali de la wilaya de Tissemsilt - direction de l'administration locale - et L'entreprise - DAHMANE RABAH -, sise à HAI DJADOUR

KADOUR N°07 LARDJEM- Tissemsilt-

- Vue la déclaration du bureau d'étude qui chargé de suivi ;
- Vue le non respect des clauses du marché et l'absence total au niveau de chantier ; L'entreprise - DAHMANE RABAH -, sise à HAI DJADOUR KADOUR N°07 LARDJEM- Tissemsilt- Est mise en demeure pour la 1^{ère} fois, dans un délai de cinq (05) jours, à partir de la 1^{er} parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ; faute de quoi des mesures correctives seront prises conformément à la réglementation en vigueur.

CRÉSUS # 635 DU DIMANCHE 9 MAI 2021-ANEP2116008484



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

IRAK

Nouvelle attaque au drone piégé contre des Américains

Un «drone piégé» s'est écrasé tôt hier sur une base aérienne irakienne abritant des Américains, a indiqué l'armée irakienne. De son côté, la coalition antiterroriste emmenée par Washington en Irak a précisé que l'attaque -- la quatrième en moins d'une semaine -- n'avait fait «aucune victime» mais qu'«un hangar a (vaut) été endommagé» sur la base aérienne d'Aïn al-Assad, dans l'ouest désertique de l'Irak. Un drone «chargé de TNT», selon les autorités kurdes, s'était alors écrasé sur le QG de la coalition antiterroristes à l'aéroport international d'Erbil. La nouvelle avait provoqué un choc car c'était la première fois que les autorités irakiennes rapportaient un tel mode opératoire. «D'autres attaques ont toutefois eu lieu auparavant sur le sol irakien», affirme un responsable gouvernemental irakien. Le drone en question a été intercepté avant de frapper, a expliqué un haut gradé américain. Depuis un an et demi, les terroristes tirent à intervalles réguliers des salves de roquettes ciblant les 2.500 soldats américains toujours présents en Irak ainsi que l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad. Depuis dimanche, ils ont ainsi tiré deux roquettes sur la même base d'Aïn al-Assad, six autres sur une autre base aérienne, Balad, où des Américains entretiennent la flotte de F-16 irakiens, et enfin deux roquettes sur l'aéroport de Bagdad où sont également postés des soldats américains. Face à ces projectiles qui ont déjà tué des Américains, des Britanniques et des Irakiens, les Etats-Unis ont installé des systèmes de défense C-RAM, des batteries anti-aériennes, à Bagdad et Erbil.

PRÉOCCUPATION ET INQUIÉTUDES APRÈS LES AGRESSIONS ISRAËLIENNES SUR AL-AQSA**Dénonciations et appels à la «désescalade» se multiplient**

Les Nations unies, l'Union européenne, la Russie, et bien d'autres pays et organisations ont exprimé leur préoccupation face à l'escalade des tensions et de la violence à Al-Qods occupée et ses environs, à la lumière des attaques sionistes perpétrées contre la mosquée Al-Aqsa et les quartiers palestiniens de la ville.

Dans un tweet, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a appelé «tout le monde à agir de manière responsable et à rester calme». «Tout le monde doit respecter les lieux saints de la vieille ville d'Al-Qods au nom de la paix et de la stabilité», lit-on dans le même tweet. Le coordonnateur de l'ONU a, également, appelé les dirigeants politiques et religieux à «intervenir immédiatement». Les Etats-Unis, l'UE et des pays du Golfe ont appelé pour leur part, à la désescalade après un regain de tensions, alors que la Russie a exprimé elle aussi hier, son «inquiétude» et appelé à éviter une «escalade des violences». «A Moscou, cette évolution est perçue avec inquiétude», a indiqué dans un communiqué la diplomatie russe, ajoutant appeler «toutes les parties à s'abstenir de démarches pouvant entraîner une escalade des violences». Dans son communiqué, Moscou a réitéré sa position selon laquelle «l'expropriation de terres et de biens, ainsi que la création de colonies par Israël dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, n'ont aucune valeur juridique». «De telles actions constituent une violation du droit international et empêchent un règlement pacifique fondé sur la création de deux États, la Palestine et Israël», ajoute la diplomatie russe.

EXPROPRIATION ILLÉGALE

L'Union européenne, quant à elle, a appelé hier les autorités politiques et religieuses israéliennes et palestiniennes à agir de «toute urgence» pour une «désescalade» des tensions à Jérusalem, dans un communiqué publié par le porte-parole du chef de la diplomatie européenne. «Ces derniers jours, les tensions et la violence en Cisjordanie occupée, notamment à Jérusalem-Est, ont dangereusement augmenté», a déploré le porte-parole de Josep Borrell. «Les dirigeants politiques, religieux et com-



munautaires de tous bords doivent faire preuve de retenue et de responsabilité et tout mettre en œuvre pour calmer cette situation explosive», a-t-il ajouté. «La violence et l'incitation sont inacceptables et les auteurs de chaque partie doivent être tenus pour responsables», a-t-il insisté. «L'Union européenne appelle les autorités à agir de toute urgence pour une désescalade des tensions actuelles à Jérusalem». L'UE juge par ailleurs «très préoccupantes» les expulsions de familles palestiniennes à Sheikh Jarrah et dans d'autres quartiers. «Ces actions sont illégales au regard du droit humanitaire international et ne font qu'attiser les tensions sur le terrain», a averti le porte-parole. De son côté, le président palestinien Mahmoud Abbas a reproché à Israël les «développements dangereux dans la Vieille Ville» alors que la Jordanie, pays qui est officiellement le gardien des lieux saints musulmans à Al-Qods, a dénoncé une «agression sauvage» des forces de sécurité israéliennes. Ces agressions ont coïncidé avec la «Journée d'Al-Qods» célébrée annuellement

dans des pays de la région et principalement en Iran, ennemi juré d'Israël. La mosquée Al-Aqsa avait été attaquée, vendredi, par les forces d'occupation, qui avaient tiré des balles en caoutchouc, des gaz lacrymogènes et des bombes sonores sur les fidèles, y compris des femmes. Les attaques de l'occupant contre les fidèles ont fait plus de 205 blessés, et la plupart des blessures, causées par des balles en caoutchouc étaient observées au niveau du visage, des yeux et de la poitrine, selon le Croissant-Rouge palestinien. Les manifestations sont les plus violentes depuis les heurts ayant fait 125 blessés fin avril, mais aussi depuis des échauffourées liées au transfert en 2018 de l'ambassade des Etats-Unis dans la ville disputée, voire celles de l'été 2017 liées à la mise en place par Israël de détecteurs de métaux à l'entrée de l'Esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam. Des Palestiniens ont appelé à de nouvelles manifestations hier après une nuit de violences sur l'esplanade d'Al-Aqsa.

R. I./Agences

TCHAD

Des rassemblements contre la junte dispersés par la police

La police tchadienne a dispersé hier à coups de gaz lacrymogènes quelques manifestations sporadiques de dizaines de personnes à l'appel de l'opposition et de la société civile à N'Djamena contre la junte qui a pris le pouvoir après la mort du président Idriss Déby Itno, ont constaté des journalistes de l'AFP. Les autorités militaires ont interdit vendredi les rassemblements prévus par Wakit Tamma, une coalition de partis d'opposition et de représentants de la société civile, qui

avait appelé à manifester contre le Conseil militaire de transition (CMT), dirigé par le fils d'Idriss Déby, Mahamat Idriss Déby, qui concentre presque tous les pouvoirs. Dans le 6e arrondissement de N'Djamena, dans le sud de la capitale, la police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser une tentative de rassemblement sur la place First Africa, ont constaté des journalistes de l'AFP. Les forces de l'ordre sont massivement déployées dans les rues de la capitale. Un

petit groupe de manifestants a brûlé des drapeaux français, dans le 5e arrondissement, dans le nord de la capitale. La France est accusée par une partie de l'opposition de soutenir le nouveau pouvoir depuis que le président Emmanuel Macron est venu à N'Djamena rencontrer les nouvelles autorités à l'occasion des funérailles du maréchal Déby, seul chef d'État occidental à avoir fait le déplacement. «Oui à un pouvoir civil», ont écrit sur une pancarte des manifestants.

Depuis la mort du président Déby, Mahamat Idriss Déby a dissous l'Assemblée nationale et s'est arrogé le titre de président de la République. Le nouvel homme fort du pays est entouré de 14 généraux, tous fidèles à son père. La junte a constitué dimanche dernier par décret un gouvernement de transition composé de 40 ministres et secrétaires d'État. Les postes régaliens sont presque tous aux mains de membres du Mouvement patriotique du salut (MPS), le parti d'Idriss Déby.

GUINÉE

Une soixantaine d'opposants au 3^e mandat de Condé seront jugés

Le gouvernement guinéen a annoncé qu'une soixantaine de personnes seraient jugées en lien avec la contestation et les troubles qui ont accompagné la présidentielle et le référendum constitutionnel ayant débouché en 2020 sur un troisième mandat d'Alpha Condé à la tête de l'Etat. Toutes ces personnes, parmi lesquelles des figures de l'opposition, passent pour être détenues depuis plusieurs mois. Pays pauvre d'Afrique de l'Ouest malgré d'importantes ressources naturelles, la Gui-

née a été le théâtre entre octobre 2019 et octobre 2020 d'une intense agitation autour de la candidature de M. Condé, 83 ans aujourd'hui, à un troisième mandat. La contestation, menée par l'opposition et une partie de la société civile et plusieurs fois brutalement réprimée, a fait des dizaines de morts civils et quelques morts dans les forces de sécurité. M. Condé a soumis en mars 2020 un projet de nouvelle Constitution à un référendum couplé à des législatives et émaillé de vio-

lences. L'adoption lui a permis d'invoquer cette nouvelle Constitution pour s'affranchir de la limite de deux mandats et se présenter à la présidentielle d'octobre 2020, à nouveau entourée de violences. Il a été proclamé vainqueur par la Cour constitutionnelle. L'opposition a dénoncé un «coup d'Etat électoral». Les Etats-Unis, la France et l'Union européenne ont émis des doutes sur la crédibilité de ces scrutins. Des centaines de personnes ont été arrêtées au cours de la mobilisation et

après la présidentielle, selon les défenseurs des droits humains. Le porte-parole du gouvernement Tibou Kamara a indiqué vendredi soir dans un communiqué que 57 d'entre elles étaient renvoyées devant un tribunal. Huit d'entre elles seront jugées pour l'attaque d'un train minéralier dans laquelle trois gendarmes et un soldat avaient été tués dans un quartier périphérique de Conakry en proie aux heurts quelques jours après la présidentielle, a-t-il dit.

Le Hadith

« Quiconque possède une bête et ne s'acquitte pas de la Zakât dessus sera sous son emprise le jour de la Résurrection. Elle lui piétinera le visage avec ses sabots. »
(Boukhari)

Al-Aya

﴿ Quiconque prête à Allah de bonne grâce, Il le lui rendra multiplié plusieurs fois. Allah restreint ou étend (Ses faveurs.) Et c'est à Lui que vous retournerez. ﴾
(Coran 2/245)



Iftar
19h47
Imsak
03h56

La Zakât: purification de l'âme et une fructification des biens (2^{em} partie)

La grandeur de l'Islam apparaît clairement dans l'ensemble des rituels, actes d'adoration et obligations qu'Allah, exalté soit-Il, a prescrits à Ses serviteurs. Parmi ces obligations se trouve le troisième pilier de l'Islam, qui est le paiement de la Zakât.

LA POSITION DE L'ISLAM FACE À CEUX QUI REFUSENT DE PAYER LA ZAKÂT :

L'avarice est l'un des pires maux qui puisse toucher l'homme. Celui-ci croit que son avarice préserve ou accroît son argent. Cependant, s'il savait à quelle perte il court dans ce bas monde, s'il savait quel châtement l'attend dans l'au-delà, et quelle récompense et quelle bénédiction il a manqué, en s'abstenant de payer sa Zakât, s'il savait tout cela, il s'empresserait de s'acquitter de la Zakât et il y ajouterait même des aumônes surrogatoires et de bonnes actions.

Allah, exalté soit-Il, met fortement en garde celui qui est avare et ne s'acquitte pas de la Zakât sur son argent.

Allah, exalté soit-Il, dit (sens des versets) :

• « **Que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux. Au contraire, c'est mauvais pour eux: au jour de la Résurrection, on leur attachera autour du cou ce qu'ils ont gardé avec avarice. C'est Allah qui a l'héritage des cieux et de la terre. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** » (Coran 3/180)

• « **[...] A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce un châtement douloureux, le jour où (ces trésors) seront portés à l'incandescence dans le feu de l'Enfer et qu'ils en seront cautérisés, front, flancs et dos: voici ce que vous avez thésaurisé pour vous-mêmes. Goûtez de ce que vous thésaurisiez.** » (Coran 9/34-35)

Le refus de s'acquitter de la Zakât est un grand péché qui nuit aux pauvres et aux nécessiteux. Et cela expose à la colère d'Allah, exalté soit-Il, et suscite rapidement Son châtement. C'est pourquoi celui qui refuse de s'acquitter de la Zakât détruit la société et sape ses fondements. Les riches qui refusent de s'acquitter de la Zakât doivent être contraints à la donner et si le dirigeant qui les gouverne est assez puissant, il doit les combattre jusqu'à ce qu'ils s'en acquittent comme l'a fait Abû Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, avec ceux qui refusaient de la payer.

Celui qui nie l'obligation de la Zakât tout en sachant qu'elle est obligatoire et tout en n'ignorant pas la règle qui s'y rapporte est un apostat selon l'avis unanime des musulmans à l'inverse de celui qui ne la paie pas, mais ne la désavoue pas; celui-là doit être contraint par la force à la payer et doit être réprimandé par le gouverneur s'il n'a pas d'excuse. Cette personne est donc concernée



par l'effroyable menace lancée à celui qui refuse de s'acquitter de la Zakât.

Parmi les menaces à l'encontre de celui qui refuse de s'acquitter de la Zakât dans la Sunna, il y a le Hadith d'Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, qui a rapporté que le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

- « **Quiconque possède de l'or ou de l'argent et ne s'acquitte pas de la Zakât aura, le jour de la Résurrection, le flanc, le front et le dos brûlés par des plaques de métal chauffées pour lui dans le feu de l'Enfer. À chaque fois que les plaques refroidiront, on les replongera dans le feu. Le châtement durera une journée équivalente à cinquante mille ans, jusqu'à ce que le jugement soit rendu à l'encontre des gens. Il verra alors quel chemin il doit prendre : celui qui conduit au Paradis ou celui qui mène en Enfer.** »

Quelqu'un demanda : « Ô Messager d'Allah, qu'en sera-t-il de celui qui possède des chameaux (sans en payer la Zakât) ? »

- « **Celui qui n'aura pas versé la Zakât sur ses chameaux - un aspect de cette Zakât consiste à les traire puis à distribuer le lait à ceux qui croisent le troupeau quand il va s'abreuver à un point d'eau - subira le châtement suivant le jour de la Résurrection : on le jettera face contre terre dans un désert immense, et ses chameaux, accompagnés de tous leurs petits, le piétineront et le mordront. Dès que la dernière chameau sera passée, la première recommencera à le piétiner, et cela, pendant une journée équivalente à cinquante mille ans, jusqu'à ce que le jugement soit rendu à l'encontre des gens. Il verra alors quel chemin il doit prendre : celui qui conduit au Paradis ou celui qui mène en Enfer.** », répondit-il.

Quelqu'un demanda : « Ô Messager d'Allah, qu'en sera-t-il de celui qui possède des bovins et des ovins (sans en payer la Zakât) ? »

- « **Celui qui n'aura pas versé la Zakât sur ses bovins et ses ovins sera piétiné, le jour de la Résurrection, par ses bêtes qui le frapperont de leurs cornes dans un désert immense. Pas une bête ne manquera et aucune d'entre elles n'aura les cornes brisées, tordues ou n'en sera dépourvue. Dès que la dernière bête sera passée, la première recommencera à le piétiner, et cela, pendant une journée équivalente à cinquante mille ans, jusqu'à ce que le jugement soit rendu à l'encontre des gens. Il verra alors sur quel chemin il sera : celui qui conduit au Paradis ou celui qui mène en Enfer. [...] » (Mousslim)**

Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta également que le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

« **Celui à qui Allah aura procuré des biens et qui n'aura pas payé la Zakât dessus verra ses biens prendre la forme d'une Hydre chauve avec deux excroissances au-dessus des yeux le jour de la Résurrection. Cette hydre s'enroulera autour de lui en saisissant les coins de sa bouche et en lui disant : 'Je suis ton argent ! Je suis ton trésor !' »**

Puis le Prophète (Q.S.S.S.L) récita (sens du verset) :

« **Que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux. Au contraire, c'est mauvais pour eux: au jour de la Résurrection, on leur attachera autour du cou ce qu'ils ont gardé avec avarice. [...] » (Coran 3/180) (Boukhari)**

Il rapporta également que le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

« Quiconque possède une bête et ne s'acquitte pas de la Zakât dessus sera sous son emprise le jour de la Résurrection. Elle lui piétinera le visage avec ses sabots. » (Boukhari)

'Abd Allah Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui, a rapporté que le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

« **Ils ne refuseront pas de s'acquitter de la Zakât sur leurs biens sans qu'Allah ne les prive de pluie, et n'étaient-ce les bestiaux, Allah ne leur enverrait pas la pluie [...]** » (Ibn Mâdja : Sahîh, al-Albâni : Hasan)

Quelle pire intimidation peut-il y avoir et quelle pire menace? Que celui qui refuse de s'acquitter de la Zakât craigne Allah, exalté soit-Il, et se repente, car Allah, exalté soit-Il, est Celui qui accepte le repentir de ceux qui se repentent.

Cher frère jeûneur, nous voici à la dernière décennie bénie du mois de Ramadan. Dix jours de miséricorde, de pardon et d'affranchissement du Feu, alors donnez une part de vos biens en aumône et ne soyez pas de ceux qui sont avares et se lamentent. Acquitez-vous de la Zakât sur votre argent à temps et donnez en aumône le surplus de votre argent afin qu'Allah, exalté soit-Il, le fasse fructifier pour vous et le multiplie pour vous plusieurs fois. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Quiconque prête à Allah de bonne grâce, Il le lui rendra multiplié plusieurs fois. Allah restreint ou étend (Ses faveurs.) Et c'est à Lui que vous retournerez. » (Coran 2/245)

Qu'Allah, exalté soit-Il, accepte nos bonnes œuvres et les vôtres et qu'Il nous inscrive parmi ceux qu'Il sauvera du Feu.

Mkhabez aux amandes

INGRÉDIENTS

400 gr d'amandes en poudre
200 gr sucre glace
le zeste d'1 citron
1 oeuf + 2 jaune d'oeuf
vanille
le glaçage:
3 blancs d'oeuf
3 c. à soupe de jus de citron
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
3 c. à soupe de lait
2 c. à soupe d'huile
sucre glace selon le besoin.
décoration:
pâte à sucre
brillant alimentaire

INSTRUCTIONS

Mélangez les amandes, le sucre glace, le zeste de citron, l'extrait de vanille et ramassez avec les œufs pour obtenir une pâte maniable et ferme.

Sur un plan de travail fariné, abaissez la pâte sur une épaisseur de 1.5 cm et découpez des cercles de 4 cm de diamètre à l'aide d'un découpoir.

Placez les sur une plaque graissée et farinée, cuire pendant 15 à 20 min à 160°C

Laissez refroidir sur une grille à pâtisserie.

Préparation du glaçage:

Préparez le glaçage avec les ingrédients données, ajoutez le sucre par petites quantités en mélangeant sans fouetter pour éviter la formation des bulles d'air.

Vérifiez le glaçage en faisant un essai sur un gâteau, sinon ajoutez encore plus de sucre, si c'est coulant, ou un peu de lait si il est trop épais.

Glacez les gâteaux et les laissez sécher complètement, enlever le surplus de glaçage qui aurait couler.

Faire passer le brillant alimentaire argenté sur la surface à l'aide d'une éponge propre.

garnissez les mkhabez selon votre goût, ici j'ai réalisé des fleurs à la pâte à sucre en deux couleurs.



Halwat Tabaa fondant

INGRÉDIENTS

500 grs farine plus ou moins
3 oeufs
125 ml huile
130 gr sucre
1 sachet levure chimique
1 bonne poignée graines de sésame grillées
1 c. à café vanille
1 jaune d'oeuf pour dorer

INSTRUCTIONS

dans une cuvette, versez l'huile, les oeufs, le sucre, la vanille et fouettez bien pour avoir une belle mousse.

ajoutez les grains de sésame, ajoutez le mélange farine et levure chimique progressivement, en amalgamant avec les mains jusqu'à obtention d'une pâte lisse et homogène.

prenez un morceau de pâte, étendez le au rouleau pâtissier sur une épaisseur d'1/2 cm environ.

Découpez la pâte à l'emporte pièce de votre choix, ou à défaut à l'aide d'un verre.

Répétez l'opération jusqu'à épuisement de toute la pâte.

Huilez et farinez une plaque allant au four.

disposez les sablés en les espaçant sur la plaque, dorez les au jaune d'oeuf

enfournez et laissez cuire à four préchauffé à 180 Degrés C, pendant 15 à 20 minutes.



Les truffes

INGRÉDIENTS

50 gr cacao en poudre non sucré
20 gr beurre
100 ml crème fraîche liquide
250 gr chocolat noir

INSTRUCTIONS

Versez la crème fraîche dans une casserole et portez à ébullition.

Cassez le chocolat en petits morceaux et mettez-le à fondre au bain-marie avec 1 cuillerée à soupe d'eau.

Quand le chocolat est fondu, hors du feu, mélangez-y au fouet la crème et le beurre, jusqu'à ce que la préparation soit lisse et homogène.

Laissez refroidir, couvrez et réservez 6 heures au réfrigérateur.

Sortez la ganache du réfrigérateur. Mettez le cacao en poudre dans une assiette creuse.

Prélevez la ganache devenue un peu dure avec une petite cuillère. Façonnez des petites boules et roulez-les dans le cacao en poudre. Placez au frais jusqu'au moment de servir.



Tartelettes aux fruits secs caramel au beurre salé

INGRÉDIENTS

POUR LES FONDS DE TARTE-LETTES:

200 g farine
110 g beurre
65 gr sucre glace
2 jaunes d'œufs
1 sachet de vanille

POUR LA FARCE:

noix concassés
pistaches grillés concassés
amandes grillées concassées
noisettes grillées concassées.
décoration:
Caramel au beurre salée
perles argentées

INSTRUCTIONS

POUR LA PÂTE:
fouettez le beurre avec le sucre en pommade;

ajoutez les jaunes d'œuf, la vanille et ramassez avec la farine (selon la farine des fois j'utilise + ou - de la quantité donnée

formez une boule sans trop pétrir, couvrez au film alimentaire et mettez au frais.

étalez la pâte ensuite à une épaisseur de presque 5 mm et remplissez les moules à tartelettes.

Piquez au cure-dent et cuire dans un four préchauffé à 180°C

laissez refroidir un peu avant de démouler.

préparez le caramel au beurre salée

préparation de la farce:

faites griller les fruits secs concassés au four pendant quelques minutes.

laissez refroidir et mélangez avec du caramel au beurre salée.

remplissez les fonds de tartelettes avec un cuillère à café de la farce.

décorez avec un peu du caramel au beurre salée restant et des perles argentées.



ktayefs à la crème

INGRÉDIENTS

250 gr de katayef ou cheveux d'ange finement coupe utilisez les ciseaux
125 gr de beurre fondu
100 gr sucre
pour la crème
400 ml de lait
35 gr de maizena
30 gr beurre
vanille
4 cuillères à soupe de sucre

pour le sirop
250 gr de miel

INSTRUCTIONS

la préparation de konafa mettez les kadaifs dans un grand saladier

arrosez les avec du beurre et bien mélanger

ensuite ajoutez le sucre et mélangez de nouveau le tout

divisez les ktayefs en deux

beurrez vos minis moules et mettez une partie de cheveux d'ange et bien tasser

PRÉPAREZ LA CRÈME:

en mettant tous les ingrédients dans une casserole et la faire épaisir sur feu doux

versez la crème sur la première couche de kadaifs

couvrez la farce avec l'autre moitié de kadaifs et tassez bien avec vos mains

faites cuire au four préchauffé à 180 °C jusqu'à ce que la konafa soit dorée

à la sortie du four l'arroser avec le miel froid



CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 DE FOOTBALL

Des clubs en cessation de paiement

Hormis le Paradou AC, tous les clubs, même ceux qui sont parrainés par des sociétés nationales, en l'occurrence le MC Alger, le CS Constantine, la JS Saoura, le CR Belouizdad et l'USM Alger, sont en faillite.

Les crises sanitaire et économique ont compliqué davantage la situation financière des clubs professionnels algériens, dont la grande majorité est en cessation de paiement. Leurs employés, notamment les entraîneurs et les joueurs qui bénéficient de gros salaires, ne sont pas payés depuis plusieurs mois, huit mois pour certains d'entre eux. Les joueurs recourent régulièrement à la grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière, comme c'était le cas à l'O Médéa, au RC Relizane, au MC Oran, à la JS Kabylie et au WA Tlemcen. Le nouveau président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, a fait un petit geste de solidarité en faveur des 15 clubs qui ne sont pas parrainés par des sociétés nationales, en accordant une avance de 2 milliards de centimes pour chacun d'eux sur les Droits TV, pas encore versés par la télévision algérienne qui continue toute de même à diffuser les matchs du championnat et de la Coupe de la Ligue. C'est une petite bouffée d'oxygène, mais les deux milliards sont insuffisants, car l'endettement a atteint un niveau des plus inquiétants chez les pensionnaires de la Ligue algérienne. Hormis le Paradou AC, tous les clubs, même ceux qui sont parrainés par des sociétés nationales, en l'occurrence le MC Alger, le CS Constantine, la JS Saoura, le CR Belouizdad et l'USM Alger, sont en faillite. «Tous les clubs professionnels algériens sont en faillite à cause d'un déficit structurel en terme de modèle économique et des solutions seront mises en avant lors des prochaines assises du football national», concède le nouveau président de la FAF, qui songe à repenser le projet du professionnalisme, lancé par Mohamed Raouraoua en 2010 avec un nombre élevé de 32 clubs. Ce projet a connu un cuisant échec que l'ac-



tuel président de la Ligue de Football Professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, impute à l'Etat, qui n'a pas tenu ses engagements, et à Raouraoua, qui a lancé précipitamment le projet avec une trentaine de clubs. «C'est l'Etat et la FAF qui ont échoué dans l'instauration du professionnalisme. Le projet a été lancé d'une manière approximative. Il a même été étouffé dans l'œuf avec l'annulation des mesures d'accompagnement en faveur des clubs professionnels, à savoir l'octroi d'un prêt bancaire de 100 millions DA à chaque club professionnel pour une durée de 15 ans avec un intérêt symbolique de 1% et une période de grâce de dix années pour le début du remboursement, d'un terrain de deux hectares au prix symbolique de un dinar le mètre carré pour l'édification des centres d'entraînement et de formation, ainsi qu'une aide financière à hauteur de 80% du coût de la réalisation. Rien n'a

été fait dans ce sens depuis 2010. Ces acquis importants ont été remis en cause et aucun centre de formation n'a encore vu le jour», précise Medouar. Seul le PAC dispose d'un centre de formation, construit par les propriétaires du club, les frères Zetchi en l'occurrence, pour 30 milliards de centimes. Le PAC constitue l'exception et la référence en matière de gestion et d'investissement. Le club de Khireddine Zetchi a réussi à former des joueurs de qualité et à transférer nombre d'entre eux en Europe et en Tunisie, à savoir les Bensebaini, Atal, Naidji, El-Mellali, Boudaoui, Loucif, Benguit et autre Meziani. Les derniers transferts, ceux de Boudaoui, Loucif, Naïdji et Benguit, ont rapporté six millions d'euros au club des frères Zetchi, qui fonctionne avec l'un des plus faibles budgets de la Ligue 1 algérienne alors que les autres clubs sont de vrais gouffres financiers.

L. B.

ATHLÉTISME (SOIRÉE ELITE)

Belle performance de Yasser Triki

La "Soirée Elite" de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), disputée vendredi soir au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a été marquée par la performance de Mohamed Yasser Triki au concours du triple saut, avec une marque à 17.06m. Triki (24 ans), qui a réussi ce saut à son deuxième essai, a échoué à 8 centimètres du minima des Jeux olympiques 2021 de Tokyo fixé à 17.14m, mais reste en course pour une qualification grâce à son ranking mondial. Dans une déclaration à l'APS, son entraîneur Azzedine Talhi, s'est dit "très satisfait" de la performance de son poulain pour un retour à la compétition après plus d'une année d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19. "Je reste très optimiste pour une qualification aux JO de Tokyo, notamment, grâce au ranking mondial de Yasser. Il a réalisé une très belle performance ce soir, mais il faut trouver une solution rapide pour participer à un maximum de compétition afin qu'il retrouve ses sensations en se frottant à des athlètes de son niveau", a-t-il déclaré. Dans les autres épreuves disputées lors de cette Soirée Elite de la FAA, les athlètes de la région centre ont dominé la compétition en remportant la majorité des courses, dont celles du 100m, du 400m et du 800m. Lors de cette compétition qui a coïncidé avec la réouverture du stade SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, plusieurs personnalités sportives nationales, dont la secrétaire d'état chargée du sport d'élite, Salima Souakri, et le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, ont fait le déplacement pour encourager les athlètes engagés lors de cette Soirée Elite. "C'est une grande satisfaction de voir les athlètes reprendre la compétition et les entraînements dans ce stade mythique. Nous avons fait le maximum pour que nos athlètes profitent de cette enceinte à la veille des Jeux olympiques de Tokyo et des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022", a déclaré Souakri. De son côté, Hammad s'est réjoui de la réouverture du stade annexe d'athlétisme après 4 années de rénovation, soulignant que "cette réouverture va mettre fin au calvaire des athlètes, qui n'avaient plus où s'entraîner".

HANDBALL

Sassi Boulitif prend sa retraite

Le handballeur algérien Sassi Boulitif, sociétaire de Valence HB (D2/France), a annoncé hier sa retraite à l'âge de 38 ans. L'ancien international algérien, qui se retire après une carrière de 21 ans sur les terrains, marquée notamment par un titre de champion d'Afrique avec l'Algérie à domicile en 2014, a indiqué sur sa page Facebook qu'il allait se reconverter en entraîneur. "Je quitte les terrains de joueur pour devenir entraîneur en espérant pouvoir avoir une longue et enrichissante carrière comme celle que j'ai eue en étant joueur", a-t-il notamment écrit. "Ma plus grande fierté est d'avoir pu représenter fièrement et dignement mon pays l'Algérie pendant ces nombreuses années", a encore ajouté le désormais ex-arrière droit. "En dehors du match (remporté 28-26 face à Cherbourg vendredi), ce soir c'était aussi le dernier match de Sassi Boulitif. Un grand joueur qui poursuivra son aventure handballistique sur d'autres fonctions. Bon vent à lui !", a réagi pour sa part son club Valence de ProLigue. Boulitif a porté le maillot de l'équipe nationale entre 2008 et 2016 pour un total de 115 matchs joués et 201 buts inscrits. Outre la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2014 disputée à Alger et remportée par les "Verts", Boulitif a aussi été vice-champion d'Afrique 2012 et médaillé de bronze 2010 avec le Sept national. Il a été élu deux fois meilleur arrière de la CAN et a participé à quatre Championnats du monde de suite avec l'Algérie (2009, 2011, 2013 et 2015). En clubs, il a été notamment champion des Emirats arabes unis 2014 et vainqueur de la coupe nationale une année plus tard avec Al-Nasr de Dubaï.

JUDO (GRAND SLAM DE KAZAN)

L'Algérie termine à la 24^e place

L'Algérie a terminé 24^e, sur un total de 79 pays participant au Grand Slam de Kazan de judo, clôturé vendredi en Russie, suivant le tableau final des médailles, dévoilé dans la soirée par les organisateurs. Un classement que la sélection algérienne doit essentiellement à la cinquième place de Sonia Asselah, qui a raté de très peu le podium chez les plus de 78 kg. En effet, l'Algérienne a réussi un assez bon parcours dans l'ensemble, ne trébuchant qu'à un pas de la "petite finale" pour le bronze, après sa défaite contre la Brésilienne Beatriz Souza aux repêchages. Elle a ainsi porté son capital-points dans le ranking qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo à 2245 unités, soit 200 points de plus qui la maintiennent dans la course pour une éventuelle qualification aux



JO. Outre Asselah, l'Algérie a engagé deux autres judokas dans cette compétition, à savoir Belkadi Amina chez les dames de moins de 63 kg, et Abderrahmane Benamadi chez les messieurs de moins de 90 kg, sauf que leur parcours a été moins reluisant. En effet, Belkadi s'est fait éli-

miner dès le premier tour, par la Sud-Coréenne Mokhee Cho, alors que Benamadi a réussi à remporter son premier combat, contre le Géorgien Imeda Gogoladze, avant de s'incliner au tour suivant, contre le Serbe Nemanja Majidov. L'objectif des trois judokas algériens était de

récolter des points dans la perspective d'une qualification aux Olympiades nippones, à laquelle ils restent toujours en course. La sélection algérienne termine malgré tout premier pays africain dans ce tournoi russe et deuxième nation arabe, derrière les Emirats arabes unis qui ont réussi à glaner une médaille de bronze chez les messieurs de moins de 73 kg.

Le Grand Slam de Kazan a été remporté par la Russie (4 or, 6 argent et 5 bronze), devant le Japon (3 or et 1 bronze), alors que la France a complété le podium (2 or et 1 argent). Un total de 409 judokas (245 messieurs et 164 dames), représentant 79 pays, dont 14 nations africaines, ont pris part à ce tournoi, qui a remplacé le Grand Slam de Paris (France), annulé à cause de la pandémie de coronavirus.

PARIS SG

Neymar, la grande annonce !

Son salaire, estimé à 31 millions d'euros annuels, reste inchangé, mais le Brésilien a négocié quelques bonus substantiels, notamment en cas de victoire en Ligue des champions.

Le coup risque d'être rude pour le Barça et les médias espagnols. Car de l'autre côté des Pyrénées, la presse n'était pas la seule à fantasmer un retour de Neymar en Catalogne, il en était de même de la nouvelle direction des Blaugrana, qui semblait prendre un malin plaisir à entretenir le doute sur l'avenir du Brésilien et à agacer le club de la capitale. Un agacement tel que Nasser Al-Khelaïfi n'avait pas hésité à décrocher son téléphone pour dire sa façon de penser aux dirigeants catalans. Peut-être en avait-il profité pour annoncer la prime de la bonne nouvelle... A en croire L'Equipe, la prolongation de Neymar est cette fois bel et bien actée et le natif de Santos devait signer, hier, son nouveau contrat avec le PSG. Un nouveau bail de quatre ans qui le lie au club de la capitale jusqu'en juin 2026. Son salaire, estimé à 31 millions d'euros



annuels, reste inchangé mais le Brésilien a négocié quelques bonus substantiels, notamment en cas de victoire en Ligue des champions. Cette signature ne constitue pas une surprise. L'intéressé lui-même n'avait eu de cesse de répéter que le sujet était clos et qu'il était heureux à Paris. « Tout est presque réglé. Vous savez, on est en discussion avec Paris... On n'est pas pressé. Je me sens à l'aise. Je me sens vraiment très heureux ici au PSG », affirmait-il encore la semaine dernière. L'officialisation de la prolongation de Neymar ne sera pas de trop pour mettre du baume au cœur aux supporters parisiens.

Car après l'élimination en demi-finale de la Ligue des champions, le PSG voit également le titre de champion s'éloigner. La victoire décrochée par Lille à Lens place le Losc en position de force à deux journées de la fin.

JUVENTUS

Ancelotti parle de Ronaldo

Pas de Ligue des champions ni de Serie A cette saison pour Cristiano Ronaldo. Le quintuple Ballon d'or n'a pas suffi à sauver la triste saison de la Juventus. Pourtant, le Portugais a une fois encore empilé les buts, de quoi occuper la place de meilleur buteur du championnat italien avec vingt-sept réalisations. Interrogé sur la forme du joueur, Carlo Ancelotti a répondu avec ironie. « Cristiano

Ronaldo est-il fini ? Combien de buts a-t-il inscrit cette saison ? Vingt-sept en championnat. Alors oui, il est vraiment fini. » Et l'entraîneur d'Everton d'éclater de rire dans la foulée. Pour lui, CR7 n'est évidemment pas « fini » et pourrait bien encore briller à l'avenir, à condition d'avoir une équipe à sa hauteur pour l'épauler. L'âge avançant, le Lusitanien ne peut plus faire autant la différence et a forcément

besoin de davantage de soutien de ses coéquipiers. En attendant, la Juventus demeure troisième du classement de Serie A, à quatre journées du terme du championnat. Cristiano Ronaldo et la Vieille Dame ont également un objectif majeur, avec la finale de la coupe d'Italie prévue le 19 mai prochain face à l'Atalanta Bergame. L'occasion pour CR7 de s'offrir un nouveau trophée.

INTER MILAN

Lukaku ne lâche pas Ibra

Tout juste Champion de Serie A avec l'Inter Milan, Romelu Lukaku avoue que « ce n'est pas qu'à partir de maintenant que je vais me considérer comme un joueur de haut niveau, au Corriere della Sera. Je suis quelqu'un qui aide l'équipe à faire gagner, je me mets toujours à la disposition de l'entraîneur ». Également questionné sur sa relation avec Zlatan Ibrahimovic, le buteur nerazzurri a adressé un petit tackle à l'attaquant suédois. « C'est un grand joueur, il gagne partout où il va. Il a marqué plus de 500 buts. Sur l'homme ? Jusqu'à Manchester, on avait une bonne relation. On a besoin de joueurs de ce niveau en Serie A. Il veut gagner pour lui-même, moi pour l'Inter. Pourtant, Romelu Lukaku fait preuve d'humilité et a également estimé que le duo qu'il composait avec Lautaro Martinez n'était pas encore le meilleur d'Europe. « Nous ne devons pas oublier Lewandowski et Muller. Nous avons commencé un bon parcours, nous devons continuer. Nous sommes tous les deux bien, sur le terrain et dans la vie, mais c'est le début de notre parcours », a ajouté l'ex-butteur de Manchester United.

REAL MADRID

C'est fini pour Hazard



L'image d'un Eden Hazard hilare avec des joueurs de Chelsea, le tout devant les caméras, quelques instants à peine après la défaite et l'élimination du Real Madrid en demi-finale de la Ligue des champions, semble avoir fait déborder le vase merengue.

Fatiguée de l'attitude et des performances plus que décevantes d'un joueur recruté pour 100 M€ à l'été 2019, la direction madrilène est désormais prête à s'en séparer. Et d'après ABC, le Real Madrid sait déjà quel sera le prix de vente de l'international. Un véritable « Black Friday » avant l'heure

puisque Hazard pourra quitter la Casa Blanca contre un chèque de 50 M€. Moins cinquante pour cent. Une véritable aubaine. Ou pas. Avec ce prix des plus attractifs, Florentino Perez espère de son côté faire réagir de potentiels acquéreurs venus tout droit de Premier League. Et le président du Real ne perd pas le nord puisque avec ce départ espéré, il se déferait d'un gros salaire, tout en récupérant un peu de fonds. De quoi peut-être reprendre du poil de la bête dans le dossier Kylian Mbappé.

Au moins, Eden Hazard lui servirait enfin à quelque chose.

LILLE

Un record de points en Ligue 1 !

Quelle saison de Lille ! Vainqueur à Lens (3-0) ce vendredi, en ouverture de la 36e journée de Ligue 1, le LOSC a conforté sa première place au classement et compte désormais 79 points. C'est le plus grand total jamais obtenu par le club nordiste dans une saison de L1, devant les 76 points décrochés lors de la saison du titre en 2010-2011 ! Malgré cette saison historique, le titre n'est pas encore garanti pour les Dogues. Il reste encore deux journées à disputer : Lille recevra Saint-Etienne, puis ira à Angers, pendant que le PSG accueillera Reims, puis se déplacera à Brest. Yilmaz marche sur l'eau !

Auteur d'un doublé lors de la victoire de Lille à Lens (3-0), Burak Yilmaz (35 ans, 26 matchs et 15 buts en L1 cette saison) se trouve actuellement sur un nuage. L'attaquant lillois affiche des statistiques impressionnantes ces dernières semaines. Ainsi, l'international turc est impliqué sur 6 des 8 derniers buts de Lille (5 réalisations et 1 passe décisive). A noter que le Dogue n'a eu besoin que de 6 tirs pour marquer ses cinq derniers buts (l'autre tir a échoué sur le poteau). C'est certain, le LOSC pourra compter sur son buteur jusqu'au bout dans la course au titre !

LYON

Aouar valorisé à 30M €

Voici pratiquement deux mois qu'Houssem Aouar n'a plus été titularisé par Rudi Garcia. Joueur clé de l'effectif lyonnais il y a quelques mois encore, le milieu de terrain a perdu le rythme et montre actuellement un visage beaucoup moins transcendant. La faute à une gêne récurrente au niveau des adducteurs, qui n'explique cependant pas complètement cette baisse de niveau, en termes de performance pure. Un « moins bien » général qui pourrait le pousser à rester à l'Olympique Lyonnais. Comme le relaye L'Équipe dans ses colonnes, si le joueur n'est pas contre un départ il va « être attentif aux éventuelles offres, même s'il n'est plus autant déterminé à partir qu'il y a un an ». Selon le média, Aouar aurait la volonté de « laisser une trace plus visible à l'OL ». De son côté, Jean-Michel Aulas a réaffirmé son envie de conserver son joueur : « Nous, on souhaite le garder et le faire grandir à l'intérieur du club. » La porte vers l'extérieur reste cependant ouverte, selon le patron lyonnais : « S'il souhaite partir, on essaiera, comme on l'a toujours fait, de l'accompagner. Mais si les offres ne correspondent pas à nos attentes, alors il restera à Lyon et on en sera très heureux. »

Pour se séparer d'Houssem Aouar, Lyon n'attend pas moins de 30 M€. Il en réclamait le double l'an passé.

O MARSEILLE

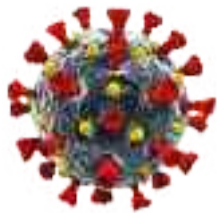
Adli arrive

Lors du dernier mercato d'hiver, l'Olympique de Marseille avait tenté, en vain, de recruter le milieu de terrain de Toulouse Amine Adli (20 ans, 31 matchs et 8 buts en Ligue 2 cette saison). Sans surprise, le jeune talent des Violets reste dans le viseur du président phocéen Pablo Longoria à l'approche du prochain mercato d'été. Ainsi, d'après les informations du quotidien L'Equipe, qui évoque des sources locales, l'actuel 6e de Ligue 1 dispose d'ores et déjà d'un accord de principe avec le Toulousain concernant son futur contrat. Par contre, l'OM va devoir réussir à trouver un terrain d'entente avec le TFC, qui pourrait se montrer gourmand en raison du potentiel intéressant d'Adli.

BAYERN MUNICH

Un été calme en perspective

Il ne faut pas s'attendre à une véritable révolution au Bayern Munich cet été. Alors que le champion d'Allemagne en titre a d'ores et déjà bouclé le recrutement du défenseur central du RB Leipzig Dayot Upamecano pour 42,5 millions d'euros, le président munichois Herbert Hainer a dressé la feuille de route du prochain mercato pour son équipe. « Nous allons compléter notre effectif, nous avons une équipe jeune, incroyablement forte avec un potentiel énorme donc je ne me fais pas de souci et je ne vois pas d'obligation pour de nouveaux transferts onéreux », a assuré le dirigeant bavarois face à la presse. Pour rappel, le Bayern va tout de même perdre David Alaba, Jérôme Boateng et Javi Martinez, libres au terme de la saison.



PANDÉMIE DE COVID-19

208 nouveaux cas, 131 guérisons et 6 décès en 24 heures

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 318 blessés en 48 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 318 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié hier par la Protection civile. Les agents de la Protection civile sont intervenus également, durant cette période à Tizi Ouzou et Annaba, pour prodiguer les premiers soins à 7 personnes, incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain. La Protection civile a été sollicitée, en outre, pour l'extinction de neuf incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Batna, Jijel, Mila et Médéa. A M'sila, les unités de la Protection civile poursuivent les opérations de recherche de la troisième personne emportée, jeudi dernier, par les crues d'Oued Djenane Roumia dans la commune de Boussaâda. Par ailleurs, les services de la Protection civile informent les citoyens que plusieurs routes nationales et chemins de wilaya sont coupés ou difficile d'accès en raison de débordement d'oueds ou l'endommagement de ponts suite aux dernières intempéries qui ont frappé plusieurs wilayas de l'est du pays. Elle précise, à ce titre, que la Route nationale (RN) numéro 45 reliant Boussaâda et M'Sila est coupée au lieu dit Baniou, la RN 04 reliant El Houamed et Khobana est coupée au lieu dit Oued El Mahssab, alors que la RN 70 reliant Bir El Fadha et Ain Mah est coupée au lieu dit Oued Amssif. Selon la même source, le Chemin de wilaya (CW) numéro



03 reliant Ben Srour et Amssif est coupé au lieu dit Oued Amssif, tandis que le CW numéro 11 reliant Amssif et Khobana reste difficile d'accès suite à l'endommagement d'un pont. D'autre part, 440 agents, tous grades confondus, et 65 ambulances, ainsi que 40 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la Direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 40 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du

Covid-19. Les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 180 opérations de sensibilisation à travers 25 wilayas (120 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 90 opérations de désinfection générale à travers 15 wilayas (60 communes). Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

APS

EXAMENS PROFESSIONNELS DE PROMOTION À CERTAINS GRADES DANS L'ÉDUCATION

Les résultats connus aujourd'hui

L'Office national des examens et concours (Onec) a annoncé que les résultats des examens professionnels de promotion à certains grades seront annoncés aujourd'hui dimanche, et ce, à travers l'affichage au même temps et à la même heure des listes au niveau des Directions de l'Éducation, a indiqué hier un commu-

niqué du ministère de l'Éducation nationale.

«L'Onec tient à informer l'ensemble des participants aux examens professionnels de promotion à certains grades de l'Éducation nationale (inspecteurs de l'Éducation nationale, des cycles primaires et moyens, de l'orientation scolai-

re et professionnelle et conseillers de l'alimentation scolaire), qui se sont déroulés le 24 avril dernier que les résultats de ces examens seront annoncés le dimanche 9 mai à 14h à travers l'affichage des listes le même jour et à la même heure au niveau des Directions de l'Éducation», précise le même source.

ROUIBA ET BIRTOUTA (ALGER)

4 individus arrêtés et 638 comprimés psychotropes saisis

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 4 individus et saisi 638 comprimés psychotropes et des armes blanches à travers les circonscriptions administratives de Rouiba et de Birtouta, a indiqué, hier, un communiqué de ces services.

Les éléments de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba ont arrêté deux suspects impliqués dans une affaire de trafic de drogues, de psychotropes et de produits pharmaceutiques et détention d'armes blanches prohibées, précise la source. L'affaire intervient suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de la police ayant donné lieu à la saisie de 77 comprimés psychotropes, d'un objet tranchant (cutter) et 16 armes blanches prohibées de différentes tailles, outre l'arrestation des suspects. Par

ailleurs, les éléments de la 1re Sûreté urbaine de Tessala El Merdja ont arrêté deux suspects impliqués dans une affaire de possession et de trafic de psychotropes. Après fouille des deux suspects, il s'est avéré qu'ils détenaient une quantité de psychotropes avant d'être transférés au siège de la 1re Sûreté urbaine de Tessala El Merdja pour la poursuite des procédures légales.

La fouille minutieuse a donné lieu à la saisie d'une somme de 18 665 DA, 9 ordonnances vierges, 6 lames à raser, 7 flacons contenant une solution médicale, 2 bâtons en bois et un véhicule touristique", ajoute-t-on de même source. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause en été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

APS

Au fil du jour

Le football entre raison, passion et folie

Par Rachid Ezziane

En attendant que Mahrez nous remette ça le 29 mai en cours à Istanbul, lors de la finale de la Ligue des champions d'Europe, restons attachés à cet éphémère bonheur que procure le génie du football. Et voici ce que j'avais vécu il n'y a pas si longtemps. Je ne suis pas un expert en la matière, ni je n'ai été un ancien joueur de quelque équipe, mais, comme tous les enfants algériens, n'ayant eu aucun loisir durant mon enfance, j'ai couru dans les terrains vagues derrière un ballon de fortune, des fois fait de chiffons et de papier. J'ai aussi pris part à quelques matches dans les compétitions scolaires à une certaine période. Et puis, bon an mal an, je me suis rangé. A dire vrai, j'ai commencé à me désintéresser de la chose quand tout devint mercantile : la talonnade et le petit-pont payent plus qu'un coup de bistouri pour sauver une vie. Le dernier des contrats d'un joueur juste moyen se monnaie à des dizaines de millions. Les droits de matches, des fois pousse-ballon, se vendent au prix d'un budget d'une ville ; ajoutez à cela l'incompréhensible violence qui gangrène nos stades.

Mais...

Mais en cette soirée du vendredi 19 juillet 2019, comment dire... la fièvre m'a repris. Et depuis la victoire de notre équipe nationale sur le Nigeria en demi-finale et ce but de Mahrez dans le temps mort a fait que mon esprit commençât à bouillonner de passion et mon corps de spasmes pour le football. Quand arriva enfin le jour « J » de la finale, là-bas au Caire... (que personne n'avait prédit ni même pensé) voilà, je ne vous cache pas ce qui m'arriva. Mes mains sont devenues moites, et mes pieds ont commencé à flancher. Quand Bounedjah marqua le but à la 1re minute, j'ai éteint la télé et je n'ai pas pu suivre le match.

Comment pourrais-je tenir 89 minutes ? Et si le Sénégal allait égaliser ? 89 minutes c'est trop long. C'est presque une éternité dans un match de football. Pour passer le temps, j'ai essayé de lire, puis de sortir m'asseoir dans la cour, mais vite j'ai déchanté car je n'arrivais plus à tenir sur place. Alors j'ai commencé à faire les cent pas tout en gardant mon oreille bien ouverte pour quelques cris qui me viendraient de la rue ou de chez les voisins qui m'annonceraient quelques joies. Quand j'eus tout essayé, je me suis mis à écrire... Mais écrire quoi ?... Un silence total règne dans la nuit.

J'écoute. La transpiration, de la chaleur suffocante et de la fièvre du pays, ajoute à mon excitation de l'angoisse. Après plusieurs minutes d'attente, qui m'ont paru interminables, je prends mon courage à deux mains et j'allume la télé. 88e minute, le score est toujours le même, un but à zéro pour l'Algérie. Le Sénégal obtient un coup franc à 20 mètres des buts de M'bolhi. Ça me donne des frissons dans le dos. Au moment où le joueur sénégalais a pris son élan pour tirer, j'éteins la télé tout en récitant des invocations et des prières. Puis soudain !... la ville se réveille. Dès les premiers klaxons et cris, j'avais compris que c'en était fini ! Que l'Algérie était championne d'Afrique.